

le Mirador



ORGANE D'INFORMATION ET DE LIAISON DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES . N° 14, 1^{ER} TRIMESTRE 2018

Soldats du feu : SAUVER OU PÉRIR



ENTRETIEN AVEC LE CAPITAINE DE
VAISSEAU BADOU EZIN ALBERT
*« Les côtes béninoises ont
connu une accalmie »*

ECHANGES DE VŒUX DE NOUVEL AN
CHEZ LES AVIATEURS
*Le CEMFA prend un nouveau
départ avec la troupe*

JOURNÉE INTERNATIONALE DES
FEMMES 2018
*Les FAB rendent hommage aux
Personnels Féminins*

SOMMAIRE

04



Dr Alain NOUATIN visite l'Ecole Nationale des Officiers

06



L'Armée de Terre célèbre la cohésion

10



Quatre nouveaux chefs de corps investis

13



Les élèves officiers sacrifient à la tradition

15



13 commandos fusiliers des Forces Navales outillés

17



Les connaissances tactiques des élèves officiers raffermies

36



Le soutien efficace des unités en opeex au coeur des préoccupations

42



L'incontestable montée en puissance d'une foudre de guerre

le Mirador

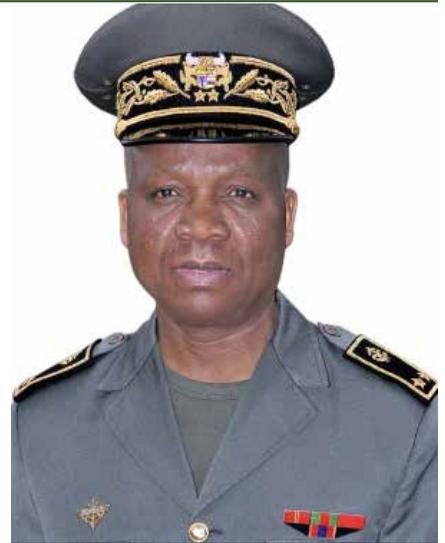
Dépôt légal N° 370/MISAT/DC/SCC du 05 avril 2001

ORGANE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE LIAISON DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES
BP : 2493 - Tél. : 21 33 70 01/ 21 30 18 40

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général de Brigade Laurent AMOUSSOU (Chef d'Etat-Major Général) • **RÉDACTEUR EN CHEF** : Colonel Fructueux GBAGUIDI (Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre) • **RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT** : Cne Silifatou BOUARI (Chef Bureau Presse et Relations Publiques/EMG) • **RÉDACTION** : IM2 IDRISOU Mohamed, CBA Lucien G. HOUNSOU, Capitaine ALLADAYE Youri, Cne DEGBEGNON Nestor Y, Ltn BABATOUNDE, Ltn AVOCANH Esprito Franco Lebel, MDL POGNON Kouassivi Fréjuce, Parachutiste de deuxième classe DJOSSOU Patrick, Soldat de 1ère Classe KILEMA Mariatou, EOA2 OROU YOROU Alidou, EOA2 AMOUSSOU Ghislain, EOA2 SOGANSSA Claudia, EOA1 LAOUROU Eustache, EOA1 KPATINDE Eliezer, EOA1 TCHALLA Modeste, EOA1 KOUYONOU Jonas, EOS1 DAKE Gloria Chancelle, ET BAH KOTO Josiane, ET GNITOHOU DOSSA Claudia • **CRÉDIT PHOTOS** : EMG/FAB, TOP • **COLLABORATION EXTÉRIEURE** : Gervais LOKO, Sessi TONOUKUIN, Jesdias LIKPETE, Fawaz Khalil WABI, Kokouvi EKLOU • **MAQUETTE & MISE EN PAGE** : Azis **CONCEPTION ET RÉALISATION** : HR & Associés • **IMPRESSION** : Groupe Abeilles d'Afrique • **TIRAGE** : 5 000 exemplaires

Corruption : tolérance zéro

Général de Brigade Laurent AMOUSSOU



Sous tous les cieux, le développement a un ennemi redoutable : la corruption. Ce fléau des temps modernes n'épargne aucun secteur d'activités, aucun domaine professionnel. Bien au contraire, elle s'est insidieusement installée dans tous les compartiments de notre société. C'est ainsi que sans surprise, elle est parvenue, malgré le pare-feu mis en place dans nos casernes, à étendre ses tentacules dans nos rangs par le biais de ses agents propagateurs. Mais il n'est point de doute que nous avons l'impérieux devoir d'éradiquer entièrement et définitivement ce mal ravageur, qui n'a de cesse de tuer à petits coups toutes les forces vives de notre société.

Cette nouvelle guerre qui s'annonce visiblement très rude ne doit guère nous ébranler, encore moins nous effrayer. Bien au contraire, j'ai la ferme conviction que nous disposons des ressources nécessaires pour gagner cette guerre pas comme les autres. En effet la corruption qui s'apparente à cet ennemi invisible, parfois insaisissable, nous contraint à batailler sur un champ où aucune règle n'est définie. Ni éthique ni conventionnelle. Et il n'est pas du tout aisé de croiser le fer avec un tel ennemi qui a une facilité déconcertante à briser toutes vos lignes de défense grâce aux effets fascinants de l'argent. Mieux la course effrénée vers le gain facile, observée ces dernières années, amplifie même le phénomène.

Mais il est de tradition que le bon soldat, devant quelle que situation que ce soit, n'abdique jamais. Et nous sommes de bons soldats. C'est la raison fondamentale pour laquelle le Haut commandement militaire, sous ma direction, est déterminé à éliminer de nos casernes et garnisons ce fléau qui cause tant de préjudices à notre pays. Les Forces armées béninoises se doivent

de donner l'exemple en se mettant résolument aux côtés du Président de la République dans sa lutte implacable contre la corruption. C'est à cela que nous nous attelons depuis l'amorce du « Nouveau Départ ». Et en s'inscrivant dans la même dynamique que le Chef suprême des armées, nous faisons aujourd'hui plus qu'hier de la lutte contre la corruption notre cheval de bataille.

C'est ainsi que nous avons commencé à nettoyer, sans tambour ni trompette, nos écuries d'Augias. L'objectif est d'extirper de nos rangs tous les éléments propagateurs de la corruption tapis dans nos différentes forces. Certes elle se révèle une lutte de longue haleine mais elle mérite d'être engagée et menée à terme, au regard de son importance vitale dans l'amorce du développement de notre pays. Si nous parvenons à gagner cette guerre contre l'hydre de la corruption au sein des Forces armées béninoises, notre victoire fera tache d'huile. Elle stimulera toutes les autres composantes de notre société à nous emboîter le pas. C'est pourquoi nous n'avons le droit ni à l'erreur ni au défaitisme. Et je réitère encore ici toute notre détermination et notre inébranlable volonté à enrayer définitivement ce mal.

Dorénavant contre la corruption et l'impunité, la tolérance zéro est de mise au sein des Forces armées béninoises. Aucun fautif, qu'il soit corrupteur ou corrompu, ne sera épargné. Déjà les résultats des premières actions sont encourageants. Certes les mauvaises pratiques ont la peau dure, n'empêche je reste convaincu que dans un proche avenir elles céderont la place à la probité. Maintenant, travaillons à bannir la corruption de notre environnement. Autre temps, autres mœurs...



Le Ministre Délégué
auprès du Président de la
République chargé de la
Défense Nationale lors de
sa visite à l'ENO

TOURNÉE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE DANS LES GARNISONS

Dr Alain NOUATIN visite l'Ecole Nationale des Officiers

Dès sa prise de fonction, le Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale, Dr Alain Fortunet NOUATIN a entrepris une tournée générale dans les différentes garnisons du pays. A la tête d'une forte délégation, il s'est rendu le 15 février dernier à l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo.

EOA2 SAKA Kassirath, DABOGNAMI Douriga, DOSSOU-YOVO Georges et GNING Françoise

Ce 15 février 2018, l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo a reçu la visite du Ministre Alain Fortunet NOUATIN, accompagné du Haut Commandement et des directeurs des organismes inter-forces. L'objectif de cette visite ministérielle est de s'enquérir des conditions de vie et de travail des soldats sur le terrain.

A cet effet, l'autorité de tutelle et sa délégation ont visité tous les compartiments de l'école et ont échangé avec ses responsables sur les

besoins urgents. Le Ministre Alain Fortunet NOUATIN a également pris le soin d'écouter les différentes doléances du personnel de l'école, réuni pour la circonstance dans la grande salle de conférence.

Le Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale a saisi l'opportunité de ces échanges pour exposer à la troupe ses ambitions relatives à la modernisation de l'ENO. Il promet par exemple soutenir les excursions des élèves officiers à l'extérieur du pays pour

élargir leur culture. De même il a essayé d'apporter, avec l'appui des membres de sa délégation, des réponses aux différentes préoccupations des uns et des autres.

Pour terminer, le Ministre Alain Fortunet NOUATIN a rappelé à la troupe ses missions originelles et actuelles. Il a rassuré tout le personnel de la disponibilité et de l'écoute permanente du Gouvernement du Président Patrice TALON qui œuvre inlassablement à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Les pensionnaires satisfaits de la qualité des services

Depuis mars 2018, la restauration des pensionnaires du Lycée Militaire de Jeunes Filles Général Mathieu KEREKOU de Natitingou et du Prytanée Militaire de Bembèrèkè est assurée par des prestataires civils. A Natitingou comme à Bembèrèkè, la qualité des services de ces professionnels de la restauration est unanimement saluée.

Ltn BABATOUNDE, Enfants de Troupe BAH KOTO Josiane et GNITOHOU DOSSA Claudia

Les Enfants de Troupe du Lycée Militaire de Jeunes Filles Général Mathieu KEREKOU et du Prytanée Militaire de Bembèrèkè peuvent se frotter les mains. Comme promis lors de la visite du Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale dans les deux écoles en début de l'année, l'externalisation de la restauration des pensionnaires est désormais une réalité. L'effectivité de cette réforme heureuse a pris corps depuis le début du mois de mars 2018.

En effet soucieux de la qualité de leur repas, le Ministre Alain Fortunet NOUATIN a rapidement œuvré pour offrir aux jeunes apprenants de meilleures conditions de restauration. Saisissant l'occasion de son périple dans les garnisons, il a officiellement procédé à l'externalisation de l'alimentation en

présentant aux pensionnaires et à l'encadrement les prestataires civils choisis pour servir dorénavant le repas en lieu et place du service d'ordinaire troupe assuré par les militaires.

Selon les bénéficiaires, les autorités viennent ainsi de satisfaire une de leurs doléances majeures. C'est la preuve qu'elles sont à leur écoute et disposées à améliorer leur cadre de vie et d'études. Aujourd'hui les pensionnaires reconnaissent le savoir-faire et le professionnalisme des prestataires retenus. La quantité, la qualité des repas ainsi que le service et l'hygiène ne sauraient être remis en cause. De plus, les enfants de troupe n'ont plus à se déranger pour le nettoyage du réfectoire et des couverts après les repas. Désormais comme des princes, ils se rendent au réfectoire, se font servir, dégustent et

retournent au cours.

Aux dires du Ministre Alain NOUATIN la modernisation du Lycée Militaire de Jeunes Filles Général Mathieu KEREKOU de Natitingou et du Prytanée Militaire de Bembèrèkè préoccupe le Président Patrice TALON. Pour ce dernier, l'amélioration des conditions d'alimentation des Enfants de Troupe est un des piliers importants de cette modernisation. La bonne alimentation conditionne en effet la bonne santé, qui est un facteur déterminant dans l'atteinte d'un meilleur rendement.

C'est bien l'espoir d'un nouveau départ, celui de la modernisation des deux centres d'excellence qui vient de s'installer dans le cœur des Enfants de Troupe avec l'assurance que d'autres actions prendront très prochainement en compte les cadres de vie et d'études.



Les enfants de troupe se réjouissent de l'externalisation de l'alimentation

L'Armée de Terre célèbre la cohésion

Après deux éditions à Cotonou, une au 2^{ème} BIA à Parakou, c'est le tour du 1er Bataillon des Commandos Parachutistes (1er BCP) à Ouassa, dans la commune de Zogbodomey, d'accueillir la célébration de la Journée du Soldat. Une occasion qui a permis aux différentes unités de l'Armée de terre du centre du pays de laisser armes, entraînement, stratégies et instructions pour se divertir et se régénérer. C'était les 29 et 30 mars 2018.

LA RÉDACTION

En décidant avec l'appui du Chef d'Etat-Major Général, le Général de Brigade Laurent AMOUSSOU, de l'organisation semestrielle de la Journée du Soldat, le Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre, le Colonel Fructueux GBAGUIDI vise la régénération et le renforcement de la cohésion et de la solidarité au sein des unités sous son commandement. Une dynamique pour maintenir haut le moral des troupes et les tenir aptes à assurer à tout moment leur mission de défense de l'intégrité du territoire et de protection des populations. Pour la quatrième édition de la Journée du Soldat, aucun détail n'a été oublié du côté du 1er Bataillon des Commandos Parachutistes. Deux jours de relaxation avec au menu une série d'activités à la fois distrayantes que compétitives.

Dans la matinée du jeudi 29 mars, un cross-country allant d'Abomey à Bohicon a mis en compétition des éléments de différentes unités sur une distance de 10 kilomètres. Il sera suivi d'un challenge de tirs à l'Akm, occasion pour les soldats, loin de la rigueur des entraînements, de mesurer leur adresse. L'après-midi de cette journée sera marqué par un match de volley-ball qui a opposé, toutes unités confondues, les hommes de rang aux sous-officiers. A l'arrivée, les aînés ont été défaits par leurs jeunes frères d'armes.

Compétitions et divertissements

La seconde journée, la principale de cette 4^{ème} édition a connu la participation du Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre, le Colonel



Fructueux GBAGUIDI, accompagné du Chef d'Etat-Major des Forces Aériennes, le Lieutenant-colonel Herman William AVOCANH et de plusieurs officiers supérieurs. D'autres invités à savoir les élus locaux et les militaires retraités, en l'occurrence ceux du 1er contingent des troupes aéroportées, ont répondu présents à cette fête du soldat.

Au menu de cette journée, un challenge de tirs, cette fois-ci au Pistolet Automatique et un match de ballon militaire ayant opposé les hommes de rangs aux sous-officiers. Au terme du match, les sous-officiers ont à nouveau courbé l'échine devant leurs cadets. Après ces deux compétitions, place à la principale activité : le repas d'ensemble au cours de laquelle les unités, les catégories et grades ont disparu pour ne laisser place qu'à l'esprit militaire. Le service était libre. Chacun a mangé à sa faim et bu à sa soif. Puis, le micro est laissé aux différents artistes qui ont accepté d'accompagner cette célébration du soldat béninois. Mais avant, le chef de bataillon Yédénou Charles SOUNOUVOU, comman-

dançant le 1er BCP a tenu à saluer le Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre pour son plan d'action qui accorde une priorité, en dehors des entraînements, à la cohésion au sein de la troupe. « En tant que soldat, notre quotidien est jonché de missions, gardes, de patrouilles, etc. Il nous faut donc nous retrouver un jour pour nous amuser et nous égayer », a souligné le patron des troupes d'élites au béret rouge sang du camp de Ouassa pour ensuite saluer l'initiative. A son tour, le Colonel Fructueux GBAGUIDI a remercié les soldats pour leur contribution à l'atteinte des objectifs assignés à l'Etat-Major.

Les allocutions finies, place aux artistes qui n'ont ménagé aucun de leurs talents pour rehausser la beauté de la fête. Tour à tour, Gisèle, Pélagie la vibreuse, Kalamoulaï, Don Metok, Stan Tohon et le groupe de musique de l'armée ont fait danser les militaires sur diverses sonorités et chants, des bien connus aux inédits. La fête s'est achevée tard dans l'après-midi et rendez-vous pris pour août prochain pour la 5^{ème} édition qui aura lieu à Natitingou.





Séance d'échanges entre la troupe et le CEMFA lors de la présentation des vœux

ECHANGES DE VŒUX DE NOUVEL AN CHEZ LES AVIATEURS

Le CEMFA prend un nouveau départ avec la troupe

À l'entame de la nouvelle année, le Chef d'Etat-Major des Forces Aériennes, le Lieutenant-Colonel Hermann AVOCANH, s'est fixé pour priorité d'aller à la rencontre de son personnel afin de prendre le pouls au niveau des unités subordonnées. Ainsi du 8 au 12 janvier 2018, il a échangé les vœux avec la troupe à Cotonou et à Cana et s'est imprégné des conditions d'exercice dans les casernes.

Capitaine ALLADAYE Youri

La première action du Chef d'Etat-Major des Forces Aériennes (CEMFA) pour le compte de l'année 2018 a été de rencontrer sa troupe. En effet, le Lieutenant-Colonel Her-

mann AVOCANH a mis un point d'honneur à être aux côtés de son personnel dès les premiers jours de la nouvelle année, d'abord à la Base Aérienne de Cotonou (BACO), puis à la Base Aérienne de Cana (BACA),

afin de leur adresser ses vœux de nouvel an et écouter leurs préoccupations.

Rencontre du personnel en garnison à Cotonou

A l'issue de la cérémonie des couleurs du lundi 8 janvier 2018 à la Base Aérienne de Cotonou, première occasion de rencontre du CEMFA avec le personnel de la Base et de ceux du Groupement Hors-Rang (GHR), l'ensemble du personnel a tenu, par la voix de l'Intendant Militaire de 2ème Classe Marc Aimé ADINGNI, Chef du Service du Commissariat de l'Air, à lui présenter les traditionnels vœux de nouvel an. Très touché par cette marque d'égard pour sa personne, le Lieutenant-Colonel AVOCANH leur a formulé, en retour, ses meilleurs vœux de parfaite santé, de plein succès et de prospérité pour l'année 2018. Il n'a pas manqué d'avoir une pensée pour les aviateurs disparus avant de poursuivre son allocution dans laquelle il a fait le bilan de l'année écoulée, en félicitant le personnel pour les efforts consentis, et défini les objectifs pour la nouvelle année. Lesdits objectifs tiennent en trois points fondamentaux à savoir, le renforcement des valeurs fondamentales de discipline et de cohésion, la poursuite de l'amélioration des conditions de vie et de travail et l'amélioration et le maintien des capacités opérationnelles.

Après les présentations de vœux et l'allocution du CEMFA, a suivi la séance de questions-réponses, point le plus important de la rencontre. Pendant plus de deux heures d'horloge, la troupe a eu l'opportunité de soumettre directement ses interrogations et doléances au Commandement. Les préoccupations soulevées sont relatives à l'amélioration des conditions de vie et de travail, au renforcement des activités physiques et sportives ainsi qu'à la simplification de certaines procédures administratives. Par ailleurs, le personnel a souhaité une plus grande implication des aviateurs dans les Opérations de Soutien à la Paix (OSP). Le CEMFA et ses

collaborateurs, qui ont prêté une oreille très attentive aux requêtes exprimées par la troupe, y ont apporté des réponses et approches de solutions et pris l'engagement de corriger un certain nombre de lourdeurs administratives.

La rencontre s'est achevée autour d'un repas de corps dans une ambiance très conviviale.

Repas de corps à la Base Aérienne de Cana

Quatre jours après la rencontre de Cotonou, le Lieutenant-Colonel AVOCANH s'est rendu dans la garnison d'Abomey pour rencontrer le personnel de la Base Aérienne de Cana.

Dès leur arrivée et après les honneurs militaires, le CEMFA et sa suite ont effectué, en compagnie du Commandant Base par intérim, le Capitaine Luc BIOBOU, le tour des infrastructures de la Base Aérienne afin d'apprécier l'état général du site et d'évaluer l'ampleur des travaux à entreprendre. Après ce tour de base, les officiers ont rejoint le reste du personnel au lieu de réunion.

Le Commandant Base par intérim, au nom du personnel, a formulé ses bons vœux au CEMFA pour la nouvelle année, vœux auxquels ce dernier a, comme à Cotonou, répondu en présentant les siens

les meilleurs et, après une rétrospective sur les activités de l'année écoulée, indiqué le cap à suivre pour la nouvelle année. Le personnel de la Base Aérienne de Cana n'a pas manqué de saisir l'occasion des questions-réponses pour se faire entendre du Commandement, tant pour les préoccupations que pour les demandes. Outre les préoccupations énumérées plus haut et qui sont revenues dans les interventions de la troupe, le personnel de la BACA a posé le problème de l'occupation des espaces de base par les riverains et de la nécessité du règlement de ces cas de conflits domaniaux qui pourraient se compliquer davantage avec le temps. En retour, le CEMFA et ses collaborateurs ont, au mieux, apporté des réponses aux diverses interrogations et promis de trouver des solutions concrètes aux requêtes nécessitant la prise de mesures particulières. Après un copieux repas de corps avec la troupe, dans une ambiance bon enfant, le CEMFA s'est retiré avec sa suite.

Cette descente du Chef d'Etat-Major des Forces Aériennes au niveau de ses unités subordonnées aura permis de remotiver le personnel, d'une part, et de faire un état des lieux nécessaire, d'autre part. L'expérience sera régulièrement renouvelée au cours de l'année.





Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre présidant la cérémonie de prise de commandement des nouveaux chefs de corps

ARMÉE DE TERRE

Quatre nouveaux chefs de corps investis

Les 6ème, 8ème, 7ème et 2ème bataillons interarmes ont depuis les 13 et 14 février 2018 de nouveaux commandants à leur tête. Leur prise de commandement a eu lieu à Natitingou, Djougou, Kandi et Parakou sous l'autorité du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.

La Rédaction

« Officiers, sous-officiers, militaires du rang du 6ème bataillon interarmes, vous reconnaîtrez désormais pour votre chef, le Capitaine CHAOU Sosthène ici présent et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois pour le succès des armes du Bénin ». Ainsi s'est adressé le Chef

d'Etat-Major de l'Armée de Terre, le Colonel Fructueux GBAGUIDI aux hommes en uniforme du camp militaire de Kaba à l'occasion de la prise de commandement du capitaine Sosthène CHAOU. Le 6ème bataillon interarmes reconnaît à travers cette cérémonie solennelle son nouveau commandant. Il remplace le commandant Kokou Célestin Agoligan TOMETIN au poste qu'il a occupé quatorze mois du-

rant. Formule consacrée, prise de commandement et défilé militaire ponctuent une cérémonie qui n'aura duré que quelques minutes. A la suite du 6ème bataillon interarmes de Natitingou le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre s'est rendu, dans la même journée du 13 février 2018, au 8ème bataillon interarmes à Djougou pour le même cérémonial. Face à ceux qu'il a désormais la charge de comman-

der, le Capitaine Anicet AHOUÉTOHOU entre dans ses fonctions à la suite d'une cérémonie officielle de prise d'armes au cours de laquelle a eu lieu la passation de commandement. Tout ceci suivi d'un défilé militaire marqué tout comme au camp Kaba par celui du nouveau commandant et de sa troupe sous l'autorité du Colonel Fructueux GBAGUIDI.

Bis répétita dans les camps du 7^{ème} bataillon interarmes de Kandi et du 2^{ème} bataillon interarmes de Parakou, au lendemain de ces deux manifestations. Les places d'armes de ces deux garnisons ont servi à la même cause. Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre a reconnu, le 14 février 2018, lors d'une cérémonie officielle de prise de commandement, le Capitaine

Mèlomey Maxime KPLAÏ commandant du 7^{ème} bataillon interarmes de Kandi et le Chef d'escadron Max Martin Zola SOGLOHOUN commandant du 2^{ème} bataillon interarmes à Parakou.

Aussi bien à Natitingou, Djougou, Kandi qu'à Parakou, un huis-clos a été tenu entre le Colonel Fructueux GBAGUIDI et les nouveaux commandants.

Qui sont les nouveaux Chefs du Corps?



Capitaine Sosthène CHAOU

Précédemment commandant en second et chef Bureau Instruction et Opérations au 3^{ème} bataillon interarmes (Ouidah), le Capitaine Sosthène CHAOU a occupé de nombreux postes dont ceux de chef du Service des Relations Internationales au Ministère de la Défense Nationale et d'assistant du secrétaire général du Ministère de tutelle. Il a fait sa formation militaire au Bénin, au Burkina Faso, au Maroc et en France.



Capitaine Anicet AHOUÉTOHOU

A seulement 37 ans, le Capitaine Anicet AHOUÉTOHOU a occupé de nombreux postes de responsabilités au sein de l'armée avant de connaître

sa nouvelle promotion. Le désormais Commandant du 8^{ème} bataillon interarmes de Djougou a de par le passé occupé le poste de Commandant en second et Chef Bureau Instruction et Opérations au 6^{ème} bataillon interarmes de Natitingou, celui de Commandant de la 61^{ème} compagnie de combat. Il assurera par ailleurs de septembre 2014 à janvier 2015 la fonction de Commandant du 6^{ème} bataillon interarmes par intérim



Chef d'escadron Max Martin Zola SOGLOHOUN

Max Martin Zola SOGLOHOUN avant d'être nommé à son nouveau poste s'est distingué à travers des postes tels que Commandant de Batterie (1^{er} BAM) de 2003 à 2009, Chef Bureau Instruction et Opérations (1^{er} BAM) de 2008 à 2009, Commandant 2^{ème} Bataillon d'Artillerie Mixte du 13 Juillet 2012 à décembre 2015 et puis Chef Bureau Planification Opérationnelle / EMAT depuis décembre 2016. Celui qui reste un produit de l'École nationale supérieure des Armées (Bénin) a poursuivi sa for-

mation au Centre Instruction d'Artillerie de Fès (Maroc), en Nouvelle Ecosse au Canada, à l'Académie d'Artillerie de Nanjing en Chine et puis au Gabon.



Capitaine Mèlomey Maxime KPLAÏ

Le Capitaine Mèlomey Maxime KPLAÏ n'est pas un intrus au 7^{ème} bataillon interarmes de Kandi. Avant d'en arriver à sa prise d'armes en qualité de Commandant, il a été Commandant en second de cette unité militaire. Il a également occupé les postes de Chef Bureau Planification opérationnelle à l'Etat-major général, de Commandant de la 121^{ème} Compagnie du 1^{er} bataillon de commandos parachutistes et Chef de section d'Infanterie au 1^{er} bataillon de commandos parachutistes. Il a parachevé sa formation militaire au Maroc, en Inde et aux Etats-Unis, à l'École royale militaire de Belgique, au Burkina Faso. Il se distinguera par ailleurs sur les théâtres d'opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies comme la plupart des officiers de son rang.



Les soldats au cours de la manœuvre "Awoutissalou 2018" en vue du renforcement des capacités opérationnelles du 1er BCP

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DU 1ER BCP

La manœuvre "Awoutissalou 2018" menée sous de bons auspices

Le 1er Bataillon de Commandos Parachutistes a exécuté, du 6 au 8 février 2018 à Zado-Gagbé, la manœuvre dénommée "Awoutissalou 2018".

Parachutiste de deuxième classe DJOSSOU Patrick

C'est un secret de polichinelle que l'amélioration des capacités opérationnelles des personnels est une priorité pour le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, le Colonel GBAGUIDI Fructueux. C'est en exécution de ses directives que le Chef de Bataillon SOUNOUVOU Charles, Commandant le 1er BCP, a inscrit dans son plan d'action, l'organisation d'une manœuvre par trimestre. Ainsi en février dernier, à Zado-Gagbé dans

la commune de Zogbodomey, l'exercice "Awoutissalou 2018" s'est déroulé sous la supervision du Chef d'Escadron SOGBEDJI Etienne en service à l'Etat Major de l'Armée de Terre. C'est la 122ème Compagnie de Combat, alors en instruction, qui l'a exécuté pendant trois jours sous le commandement du Capitaine BOSSOU Edmond.

Le commandant de la compagnie de combat et sa troupe ont mené à pied et en véhicules des missions de sûreté, offensives et défensives d'une

compagnie d'infanterie classique. Cette sortie a également permis aux personnels de s'exercer au combat de localité, un nouveau type de combat plus réaliste et adapté aux nouvelles menaces. Un accent particulier sera mis sur ce type de combat au cours du deuxième trimestre pour faire du bataillon un véritable outil moderne de défense. Ceci parce que, le 1er BCP, unité d'intervention de l'Armée de Terre veut mériter son titre de corps d'élite des Forces Armées Béninoises.



Les élèves officiers lors de la cérémonie d'adoubement dans la pure tradition

CÉRÉMONIE D'ADOUBEMENT À L'ÉCOLE NATIONALE DES OFFICIERS

Les élèves officiers sacrifient à la tradition

EOA1 KOUYONOU Jonas et EOS1 DAKE Gloria Chancelle

L'École Nationale des Officiers (ENO), centre de formation de la fine fleur de l'élite béninoise, veille au respect d'une panoplie de traditions. C'est ainsi que le 26 janvier 2018, l'école a sacrifié une fois encore à la tradition en organisant sous la direction de son Commandant adjoint, le Chef de bataillon HESSOU Mathieu, la cérémonie d'adoubement.

Avec solennité, le rituel a été observé. Ainsi le genou droit à terre, les élèves officiers de 1ère année se voient poser le sabre sur leur

épaule gauche par leur parrain, coté cœur et lame vers l'extérieur, puis sur l'épaule droite, avant de recevoir l'épée (arme par excellence de l'officier) entre leurs mains.

C'est le moment tant attendu où l'élève officier prête serment et s'engage à respecter en tout temps et en toutes circonstances le code de valeurs et d'éthique de l'officier durant toute sa carrière d'officier.

Par ailleurs, l'élève officier de 2ème année ZANMENOU Amos, patriarche (coordonnateur des activités traditionnelles) du CFIO14 a présenté à l'assistance l'historique

de cette vieille tradition qui remonte au moyen-âge. C'est à cette époque qu'un jeune noble, âgé de 20 ans, reçoit ses armes et entre dans la classe des chevaliers à l'issue d'un long parcours initiatique dès l'âge de 7 ans.

Cette cérémonie à caractère solennel a connu la participation effective des membres de l'encadrement, des anciens (élèves officiers de 2ème année) et des jeunes (élèves officiers de 1ère année) sur la place de l'Elève Officier.



Les élèves officiers en plein exercice de tir au combat

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS A L'ENO

Les élèves officiers formés sur le tir au combat

Dans la perspective d'une armée professionnelle et capable de répondre efficacement aux réalités et contraintes du combat en zone urbaine, il est intégré dans la formation des élèves officiers l'Instruction sur le Tir au Combat (ISTC).

EOA2 OROU YOROU Alidou et SOGANSA Claudia

C'est dans cette optique que le Commandant de l'Ecole Nationale des Officiers (ENO de Toffo), le Chef d'Escadron AIHOU Yaovi Edgard Constant a pris l'initiative de faire appel aux experts en ISTC pour former ses apprenants. Ainsi du 26 février au 2 mars 2018, les élèves officiers de la 2e année ont suivi une formation en ISTC niveau « Initiateur ». Elle a été assurée par les lieutenants KESSO Franck, KLOUSSA Joseph et BACHABI Omar et le sous-lieutenant AHOANGBO Philippe.

L'instruction sur le tir au combat s'appuie sur des techniques simples et des règles de sécurité élémentaires, qui doivent être respectées aussi bien à l'entraînement que pendant le combat proprement dit.

La formation en ISTC a donc débuté par la Maîtrise Opérationnelle de l'Armement Léger (MOAL) qui a permis de connaître toutes les règles de sécurité et les différentes techniques de manipulation de l'arme. Ensuite pendant deux jours, les élèves officiers ont fait des séances de tir afin de régler

leurs armes et d'améliorer leur capacité de tir.

La dernière étape a consisté en un test individuel de tir à plusieurs distances et dans plusieurs positions de tir. Ce test est chronométré et sa réussite sanctionnée par une attestation d'Initiateur en ISTC.

A l'issue de ce module, les élèves officiers ont acquis le savoir-faire nécessaire à l'efficacité de tir. Ils sont donc désormais en mesure d'effectuer des tirs en plusieurs modes, quel que soit l'ennemi et le terrain.

13 commandos fusiliers des Forces Navales outillés

Du 19 février au 02 mars 2018, un Détachement d'Instruction Opérationnelle (DIO) belge sur le « Boarding » a formé les commandos fusiliers du Groupement de Protection (GP) des Forces Navales aux techniques d'arraisonnement et de visite d'un navire. Ainsi les treize participants à ce DIO ont pendant deux semaines reçu une instruction opérationnelle dans divers domaines.

EOA2 OROU YOROU Alidou et SOGANSA Claudia

S'agissant de l'Instruction sur le Tir, ils ont passé en revue les notions sur l'AK47 et le PATT dans l'optique du déroulement d'une séance de tir. Celle-ci a eu lieu sur les installations du champ de tir de l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo.

Les bâtiments de l'hôtel PLM Alédjo de Cotonou ont servi de site d'accueil dans le cadre du combat de localité qui a permis aux fusiliers commandos d'apprendre à évoluer en toute sécurité dans un environnement urbain et à neutraliser d'éventuelles menaces. Ils y ont aussi revu leur connaissance en Technique d'Intervention Opé-

rationnelle Rapprochée (TIOR) ainsi que le contrôle et la fouille d'un individu suspect.

La deuxième semaine a été consacrée aux exercices de visite (VISITEX) de navire à quai à la Base Navale de Cotonou (BNCO).

La visite d'un navire a pour but de confirmer sa nationalité, de vérifier la conformité de tous les documents administratifs, les normes sécuritaires, les conditions de vie et de travail de l'équipage et constater les éventuelles infractions aux différents codes et droits qui réglementent l'espace maritime. Cette visite peut être faite en cas de suspicion ou de flagrant délit ou bien de façon systématique sur tous les

navires en attente de rentrer dans le Port de Cotonou. Les différentes techniques acquises au cours du combat de localité entrent aussi en ligne de compte dans le VISITEX.

De plus, ils ont reçu des cours de premiers soins à accorder à un blessé lors d'une intervention.

Ces équipes de visite aguerries sur les nouvelles techniques de combat de localité et de self defense sont maintenant à même de mener des fouilles sécurisées sur n'importe quels types de navires de commerce.

La formation a été clôturée par la démonstration d'un VISITEX suivi de la remise de certificats aux participants.



La combativité des futurs cadres reconnue

EOA1 LAOUROU Eustache, KPATINDE Eliezer et TCHALLA Modeste

Comme à l'accoutumée à l'Ecole Nationale des Officiers (ENO) de Toffo, la fin de la phase traditionnelle dite phase FIC (Formation Initiale du Combattant) s'est achevée sur une note de réjouissances. Une cérémonie qui a réuni, le 23 février 2018 dans une salle de fête de Cotonou, élèves officiers, membres d'encadrement et officiers formés à l'école.

Dénommée « Fête des EOA », cette nuit de réjouissances a pour objectif la présentation de la nouvelle promotion d'élèves officiers à leurs aînés dans un élan de cohésion et de convivialité. Cette année, les élèves du 14e Cours de Formation Initiale d'Officiers (CFIO-14) et du 9e Cours de Formation d'Officiers Spécialistes (CFOS-9) n'ont pas été en marge de cette tradition.

Ayant effectué leur rentrée à l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo le 29 octobre 2017 dans la sérénité et la confiance totale, ces jeunes ont bravé fièrement et la tête très

haute 45 jours de dures épreuves et de privation. Dans la sueur, ces officiers en devenir sont passés du conditionnement physique au baptême de feu, le tout clôturé par une longue marche d'endurance avant d'être présentés au drapeau national.

Durant toute cette période, ces jeunes se sont exécutés sans idée de manœuvre avec le plus grand esprit de discipline et d'obéissance. Ils ont été courageux, tenaces, déterminés et prêts à tout pour embrasser une carrière digne d'un officier. Aux ordres et sous le regard vigilant de leurs anciens de la deuxième année (CFIO13). Ils ont appris à devenir de braves hommes, de véritables combattants, de vrais guerriers au service de leurs armées respectives.

C'est donc en apothéose à ces moments de pression et d'isolement que la tradition de l'école a fait de cette fête un instant permettant de rompre avec les difficultés de la formation initiale du combattant afin

d'amorcer désormais les vraies réalités de la vie d'un élève officier.

D'un effectif de 36 élèves, la promotion comprenant le 14e Cours de Formation Initiale d'Officiers et le 9e Cours de Formation d'Officiers Spécialistes est composée de 27 nationaux et de 9 élèves officiers représentant les pays amis dont le Congo Brazzaville, la Cote d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Niger et le Togo.

Commencée autour de 20 heures avec l'arrivée du Commandant de l'Ecole Nationale des Officiers, le Chef d'Escadron AIHOU Yaovi Edgard Constant, la fête a été marquée par différentes allocutions, de prestations artistiques, un diner de gala et une soirée dansante.

Dans l'allégresse, la fraternité et bien évidemment la discipline, caractéristiques de l'officier, les heureux du jour, aux côtés de leurs parents, compagnes et membres d'encadrement de l'école ont passé un instant qui restera à jamais gravé dans leur mémoire.





Séance de présentation des connaissances tactiques aux élèves officiers au cours de la Manœuvre intermédiaire « Ouragan »

MANŒUVRE INTERMÉDIAIRE « OURAGAN »

Les connaissances tactiques des élèves officiers raffermies

Dans le cadre de l'instruction tactique, il a été organisé dans la région de Toffo, une manœuvre au profit des élèves officiers dénommée « Ouragan » du 20 au 22 février 2018. Elle a pour objectif d'évaluer l'aptitude des élèves officiers à commander un groupe ou une section de combat.

EOA2 OROU YOROU Alidou, AMOUSSOU Ghislain et SOGANSSA Claudia

Pendant trois jours, les élèves officiers ont été mis en situation au cours de la manœuvre dénommée « Ouragan ». L'exercice consiste à tester leur savoir-faire acquis au plan tactique. Selon l'encadrement, les principales aptitudes recherchées au cours de cette manœuvre sont de plusieurs ordres. Il s'agit entre autres du respect des composantes, du timing, des cadres d'ordres, du dynamisme dans l'exécution, et de la qualité des comptes

rendus.

La manœuvre s'est déroulée suivant deux axes. Le premier a été occupé par la compagnie Alpha et le second a été pris en compte par la compagnie Bravo.

Le point de rencontre des deux compagnies a été l'Ecole primaire publique de la localité de Sey. C'est ici qui a été choisi pour abriter l'action finale. Elle a consisté pour la compagnie Bravo à recueillir la compagnie Alpha, après que celle-ci ait porté un coup de main pour

déloger un ennemi installé à l'Ecole primaire publique d'Ayou.

A en croire les membres de l'encadrement, la manœuvre s'est bien déroulée. Mieux les apprenants ont pu faire le point sur leurs connaissances tactiques en vue d'une nette amélioration pour les prochaines sorties tactiques d'une part et la suite de leurs carrières respectives d'autre part. L'exercice a pris fin à l'issue d'une séance de débriefing entre les membres d'encadrement et les élèves officiers.



Les soldats au cours d'un entraînement dans le village de combat inauguré à l'ENO de Toffo

ENTRAINEMENT DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

Un village de combat inauguré à l'ENO

L'actuelle quiétude dont jouit le Bénin ne laisse pas pour autant les Forces Armées Béninoises sur leurs lauriers. L'Armée de Terre, poursuit sa dynamique d'aguerrissement des troupes. Un village de combat a été installé dans ce cadre à l'Ecole Nationale des Officiers (ENO) de Toffo avec l'appui de la Coopération française. L'inauguration présidée par le Ministre délégué auprès du Président de la République en charge de la Défense nationale, a eu lieu le 23 mars 2018 en présence de l'ensemble du Haut Commandement Militaire.

La rédaction

Représentation à l'échelle d'une petite cité de 38 bâtiments avec une mairie, un dispensaire et autres structures publiques, le village de combat dénommée «Sey» se veut un cadre d'exercice au combat pour les unités de l'Armée de Terre. Spécifiquement, la mise en place de ce village de combat vise à éprouver et renforcer les capacités des mili-

itaires béninois pour contrer toute attaque ennemie, notamment la prise d'une ville ou de toute autre localité au Bénin. Pour le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, le Colonel Fructueux GBAGUIDI, il est question de préparer ses troupes à répondre promptement au cas où une quelconque partie du territoire national subira une attaque. Pour permettre au Ministre en

charge de la Défense, Fortunet NOUATIN, et à l'ensemble du Haut Commandement d'apprécier l'intérêt et la fonctionnalité d'une telle infrastructure, une démonstration dynamique d'une opération multi-forces dans le village a été exécutée par un détachement du 1er Bataillon de Commandos Parachutistes (1^{er} BCP) appuyé par des éléments du 1^{er} groupement Blindé. Il

était question pour eux de mettre hors d'état de nuire un groupe de terroristes qui en fuite devant l'armée béninoise se retranche dans le village fictif de «Sey». L'assaut donné par les militaires béninois va durer quelques minutes avec pour issue la mise hors d'état de nuire des forces ennemies.

Satisfaction et promesse d'appui

Au terme de la démonstration, le Ministre en charge de la Défense nationale a adressé ses encouragements aux soldats et dit sa satisfaction pour la qualité de la coordination. Pour lui, le rapprochement du danger vers le Bénin explique la nécessité d'une préparation permanente des forces armées. C'est pourquoi, il leur a demandé d'être à l'écoute de leurs chefs afin de maintenir le cap pour pouvoir répondre efficacement au moment où le pays les sollicitera.

Pour sa part, le Chef d'Etat-Major Général, le Général de Brigade Laurent AMOUSSOU a souligné que des dispositions seront prises pour améliorer le cadre afin d'être au plus proche de la réalité et de la perfection. « Par rapport à la structure et l'encadrement que nous voulons avoir, je vous encourage à aller de l'avant », exhorte-t-il les militaires avant de leur rappeler que le risque zéro n'existe pas, pour dire que le Bénin peut être attaqué à tout moment. Et quand ce jour arrivera, l'Armée béninoise se doit d'être prête pour apporter la réplique correspondante, maintiendra à son tour le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, le Colonel Fructueux GBAGUIDI. « Le Bénin ne peut pas ne pas compter sur nous en cas d'attaque. Donc, nous devons nous préparer et c'est ce que je vous vois faire. Je suis satisfait de ce que vous avez fait même si c'est perfectible. Mettez-vous au travail, je compte sur vous », a-t-il déclaré à l'endroit de l'unité.

ECOLE NATIONALE DES OFFICIERS DE TOFFO

Implantation du monument de l'élève officier

Ltn AVOCANH Esprito Franco Lebel

En vue de rendre plus vivante l'Ecole Nationale des Officiers(ENO) de Toffo et plus attrayantes les activités traditionnelles de ce lieu prestigieux du savoir, les ancêtres, anciens et jeunes avec le soutien du commandant Ecole, le Chef d'Escadron AIHOU Constant, se sont donné comme objectif l'implantation d'un obélisque.

Ce monument qui vise à rendre hommage aux officiers sortis de cette école, notamment ceux qui ont passé l'arme à gauche, a été pensé et financé par les officiers

formés à l'ENO de Toffo.

A cet effet, une équipe constituée entre autres de patriarches (coordonnateur des activités traditionnelles de chaque promotion) et ayant à sa tête le Chef de Bataillon SOUNOUVOU Charles, Commandant le 1er Bataillon des Commandos Parachutistes (1er BCP) a été mise sur pied pour gérer toutes les activités devant permettre l'érection du monument. Après la mobilisation des différentes contributions financières, les travaux ont effectivement démarré le 8 février 2018.



ENTRETIEN AVEC LE CAPITAINE DE VAISSEAU
BADOU EZIN ALBERT, CHEF D'ETAT-MAJOR DES
FORCES NAVALES

« Les côtes béninoises ont connu une accalmie »

Porté à la tête des Forces Navales Béninoises en octobre 2016, le Capitaine de vaisseau BADOU Ezin Albert dans cet entretien exclusif avec la rédaction du magazine « Le Mirador » parle des actions menées depuis sa prise de commandement. Il dresse sans fioriture un état des lieux de la « maison », et lève un coin de voile sur ses ambitions de faire de la Marine une Force performante, professionnelle et équipée.

LA RÉDACTION



Capitaine de vaisseau Albert Ezin BADOU, comment se portent les Forces Navales ?

Je suis heureux de vous dire que les Forces Navales dans leur ensemble se portent bien. Elles exécutent leurs différentes missions régaliennes et participent activement aux côtés des autres forces au maintien du climat de paix et de sécurité sur le territoire national. Les réformes entreprises et les manœuvres nationales et multinationales exécutées au cours de l'année 2017, ont permis d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnels ainsi

« Les réformes ont surtout concerné deux grands volets à savoir le renforcement des valeurs fondamentales de discipline et de cohésion, et celui de l'accroissement des capacités opérationnelles des unités. »

qu'à accroître la capacité opérationnelle de nos différentes unités. Certes tant qu'il reste à faire rien n'est fait, mais le cap maintenu nous conduira certainement à bon port.

Qu'est-ce qui a changé au sein des Forces Navales depuis votre prise de commandement en novembre 2016 ?

L'architecture globale des Forces Navales n'a pas connu de changements. Les réformes ont surtout concerné deux grands volets à savoir le renforcement des valeurs fondamentales de discipline et de cohésion, et celui de l'accroissement des capacités opérationnelles des unités. Ainsi, pour le compte du premier volet, la rédaction et la mise en application des différentes instructions pour une meilleure gestion des res-

sources humaines ont permis de consolider la discipline au sein de la troupe, ferment d'une bonne culture du respect de l'Autorité. Le développement de la tradition de la marine a aussi été prôné, ceci à travers la pratique régulière du sport, la participation au « Tournoi Inter Forces » en 2017 et l'organisation de la 2ème édition du « Tournoi de l'Amitié » réunissant les différentes unités des Forces Navales.

S'agissant du 2ème volet, les Forces Navales ont pour la première fois de leur histoire en mars 2017, organisé en toute auto-

nomie la manœuvre maritime « KONDO 2-17 » qui a réuni tous les acteurs impliqués dans l'Action de l'Etat en Mer. Aussi ont-elles participé à plusieurs exercices multinationaux (NEMO, OBANGAME, ORJ 17, etc.) avec les

pays voisins du Golfe de Guinée et les partenaires aussi bien américains qu'europeens. Les personnels ont également bénéficié de plusieurs Détachements d'Instruction Opérationnelle (DIO) et ont reçu des formations aussi bien sur place qu'à l'extérieur grâce aux bourses accordées par les pays amis. Tout ceci a contribué fortement à rendre plus professionnelle notre marine.

Quels sont les grands axes de votre plan d'actions ?

Dans la poursuite de la dynamique d'une modernisation et d'une nécessaire et profonde réforme, le plan d'actions 2018 assigné aux différents grands collaborateurs poursuit trois objectifs prioritaires. Nous mettons d'abord l'accent sur le raffermissement du commandement. Ensuite, nous

œuvrons au renforcement des capacités opérationnelles des unités, et enfin nous veillons à la maintenance des moyens majeurs c'est-à-dire les moyens flottants en ce qui concerne les Forces Navales.

La piraterie maritime est l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Qu'en est-il des côtes béninoises et du Golfe de Guinée ?

Il faut savoir que le Bénin fait partie des pays qui, en 2011, ont tiré la sonnette d'alarme quant à la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le Golfe de Guinée. Ce qui a conduit au vote des résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la piraterie et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée.

La piraterie, qui était devenue un phénomène préoccupant, a conduit le gouvernement à acquérir en 2011 des patrouilleurs de dernière génération en vue de renforcer les capacités opérationnelles des Forces Navales pour une meilleure efficacité dans la sécurisation de notre espace maritime. Aussi, les pays du Golfe de Guinée ont-ils compris l'importance de la coopération pour contrer le fléau. Ce qui a conduit en 2013 à l'adoption du code de conduite de Yaoundé qui prône la mutualisation des efforts de lutte contre la piraterie maritime.

Le Bénin et le Nigéria ont été les premiers à effectuer des patrouilles maritimes conjointes dans le cadre de « l'Opération PROSPERITE ». Et ces différentes actions ont permis d'assainir notre espace maritime.

Depuis 2012 les côtes béninoises ont connu une accalmie mais malheureusement certains incidents se sont déclarés ces derniers mois. C'est le moment de rassu-

« Il faut savoir que le Bénin fait partie des pays qui, en 2011, ont tiré la sonnette d'alarme quant à la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le Golfe de Guinée. »

rer l'opinion nationale et internationale que les Forces Navales s'évertuent jour et nuit à travers une présence permanente en mer à ramener la sécurité et la sûreté maritime dans nos eaux et garantir un bon climat pour la continuité du trafic maritime dans le Port de Cotonou, poumon de notre économie nationale.

La lutte contre la piraterie nécessite la conjugaison des efforts des Etats frappés par ce fléau. Dites-nous l'état de la coopération entre les Forces Navales et ses homologues de la sous-région ?

Les Forces Navales ont de très bonnes relations de coopération avec les marines des pays de la sous-région. Cette coopération se traduit aussi bien par le partage des renseignements entre les différents Centres de Commandement des Opérations Maritimes (CCOM), que par des manœuvres multinationales.

Rappelons qu'en 2011, face à l'insécurité maritime due à la recrudescence des actes de piraterie, le Bénin avait obtenu

l'assistance de la Marine nigériane pour effectuer des patrouilles maritimes conjointes dans le cadre de « l'Opération PROSPERITE ». Cela a contribué à réduire les attaques dans nos eaux.

En outre, des bourses de formation ont été accordées aux personnels de la Marine togolaise qui a aussi à maintes reprises accueilli des stagiaires béninois. Et dans l'optique du renforcement des liens de coopération, le Chef d'Etat-Major de la Marine togolaise était présent à Cotonou en novembre 2017 dans le cadre de l'escale du patrouilleur « AGOU » de la Marine togolaise. Au cours de cette visite, il a été décidé de commun accord le renforcement des liens de coopération notamment par la signature prochaine d'un mémorandum d'entente qui définira les différents aspects des patrouilles et manœuvres conjointes à venir. Cela se fera lors de notre visite à Lomé au Togo prévue pour se tenir très prochainement.

Aussi, dans le cadre des manœuvres multinationales, telles que NEMO en partenariat avec la coopération de la France, les Forces Navales exécutent-elles des patrouilles maritimes conjointes avec la Marine togolaise et celle française.

De plus, le Bénin abrite depuis 2013 le Centre Maritime Multi-

« Cette coopération se traduit aussi bien par le partage des renseignements entre les différents Centres de Commandement des Opérations Maritimes (CCOM), que par des manœuvres multinationales »

national de Coordination (CMMC) de la zone pilote E qui regroupe le Bénin, le Nigéria, le Togo et le

Niger. Ce centre est destiné au partage des renseignements et à la coordination des actions sous régionales de lutte contre l'insécurité maritime.

Quels sont vos rapports avec les autres composantes des Forces Armées Béninoises ?

L'une des missions des Forces Navales est de travailler aux côtés des autres forces à la préservation de l'intégrité du territoire national. Et dans l'accomplissement de cette mission, elles entretiennent de bonnes relations avec les autres composantes des Forces Armées Béninoises.

Ainsi depuis avril 2017 les Forces Navales assurent au même titre que les autres composantes des Forces Armées Béninoises, la sécurisation des banques et institutions financières. Elles participent aussi à la formation et à la génération des contingents déployés sur les théâtres extérieurs dans le cadre des opérations de maintien de paix.

Tout ceci pour souligner que nous avons d'excellents rapports empreints de fraternité d'armes et de convivialité avec nos collègues des autres armées.

Quelles sont vos attentes et perspectives pour 2018 ?

L'année 2018 sera celle de la poursuite des travaux débutés en 2017. Le renforcement des capacités opérationnelles et de la discipline, l'amélioration des conditions de vie et de travail seront les guides du personnel tout au long de l'année. Un effort particulier sera mis sur la maintenance des moyens flottants existants et l'acquisition de nouveaux adaptés à nos ressources.

BIO EXPRESS



BADOU Ezin Albert

Né en 1965, le Capitaine de vaisseau BADOU Ezin Albert a été admis à l'école navale de Brest en France en 1990. Sorti d'école en 1992 avec le grade d'Enseigne de vaisseau de 2^{ème} classe, il est titulaire de la qualification de chef de quart. Ainsi commença sa carrière d'officier de marine qui le verra occuper successivement les postes de Commandant en second de patrouilleur, Commandant de patrouilleur, Commandant de base navale, Chef Division dans les Etats-Majors. Des derniers postes occupés, on retiendra qu'il a été Commandant d'un centre de formation militaire interarmées avant de retourner à la marine comme Chef d'Etat-Major Adjoint en 2012. Il a été nommé Chef d'Etat-Major des Forces Navales Béninoises en octobre 2016.

Au titre des qualifications professionnelles, le Capitaine de vaisseau BADOU Ezin Albert a fait son application sur le navire français «Jeanne d'Arc» en 1994, son Diplôme d'Etat-Major au Naval War College de Newport, dans l'Etat de Rhodes Island aux Etats-Unis d'Amérique en 2002. Il est titulaire du Brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur du 2^{ème} degré à l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles en Belgique depuis 2010.

Au titre des décorations, il a été, entre autres, fait Chevalier de l'Ordre National du Bénin, Chevalier de l'Ordre National du Mérite de la France.

Le Capitaine de vaisseau BADOU Ezin Albert est marié et père de six enfants.



Déroulement de la compétition d'athlétisme dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme 2018

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2018

Les Forces Armées Béninoises rendent hommage aux Personnels Féminins

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme édition 2018, diverses activités ont été organisées en vue de promouvoir les compétences du personnel féminin des Forces Armées Béninoises.

Ltn Kadiatou IMOROU

La célébration de la journée internationale de la femme 2018 au sein des Forces Armées Béninoises a été marquée par l'organisation d'activités sportives et intellectuelles. Selon tête le Lieutenant de Vaisseau BOUARI Silifatou, présidente du comité d'organisation, il s'agit notamment de compétition sportives et d'une journée de réflexion. A cela s'est ajoutée une collecte de fonds au profit des orphelins d'anciennes militaires décédées.

Le parcours d'obstacles s'est déroulé sur le terrain de sport du camp Guézo le jeudi 08 mars de 07h à 09h et a connu la participa-

tion d'une vingtaine de femmes des trois composantes des Forces Armées Béninoises. Les trois premières de la compétition ont reçu respectivement des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des enveloppes de vingt mille (20 000) francs, dix mille (10 000) francs et cinq mille (5 000) francs. La plus gradée qui était également la plus âgée de la discipline a été récompensée par une médaille d'or et une enveloppe de dix mille (10 000) francs.

Joutes intellectuelles

La conférence-débat s'est déroulée dans l'amphithéâtre Gaston COOVI

de l'Etat-Major Général le jeudi 8 mars 2018. Elle a été animée par le Lieutenant de Vaisseau BOUARI Silifatou sur le thème : la contribution du personnel féminin aux missions opérationnelles des Forces Armées Béninoises. Elle a été présidée par le Chef de Cabinet du Chef d'Etat-Major Général qui faisait office de représentant de ce dernier. L'audience était majoritairement composée de personnels féminins ainsi que de quelques officiers de l'Etat-Major Général et des directions environnantes. A l'issue de la conférence, il y a eu une séance de débat au cours duquel, les participants ont apporté leur contribu-



tion à la présentation et ont adressé des questions qui ont abouti pour la plupart en des doléances à l'endroit du commandement. Les interventions des officiers supérieurs présents à la conférence, en l'occurrence le Directeur des Ecoles et des Sports, le Conseiller Technique aux Opérations de l'EMG ainsi que le Colonel MIGNONDO a constitué une grande contribution à la conférence. Cette dernière s'est clôturée par une collation offerte aux participants.

Le mercredi 07 mars a eu lieu la demi-finale d'athlétisme sur le terrain de sport du camp Guézo afin de sélectionner les participantes à la finale qui s'est déroulée à la mi-temps du match de football. Les athlètes ont concouru dans les différentes ci-après : 3000m, relais 4*100m, 400m et 100m. Les trois premières de chacune de ses disciplines ont reçu respectivement des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des enveloppes de vingt, dix et cinq milles francs CFA chacune. Les trois équipes gagnantes de relais ont reçu quant à elles quatre médailles par catégories et des enveloppes de quatre fois vingt, dix francs et cinq mille.

Le match de ballon militaire a eu lieu au Stade de l'Amitié Général Mathieu KEREKOU en présence: du Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale, du Chef d'Etat-major Général, et du haut commandement militaire. Le coup d'envoi a été donné à 15h par ces derniers. Le match a opposé l'équipe de l'Armée de Terre à celle composée du personnel féminin des Forces Navales et des Forces Aériennes. Chaque équipe était composée de vingt (20) personnes renforcée par quelques-unes en réserve. Le score final du match était de 4 - 2 en faveur de l'Armée de Terre. Un trophée et une enveloppe de cent cinquante mille (150 000) francs ont été attribués à l'équipe gagnante. Quant à la deuxième équipe, elle est répartie avec une enveloppe de cent milles (100 000)

francs CFA. La meilleure joueuse ainsi que la meilleure marqueuse de but du match ont été identifiées et ont chacune été récompensées par un trophée spécial et une enveloppe de dix mille (10 000) francs CFA.

Œuvres sociales

La collecte de fonds a débuté en même temps que les autres activités organisées c'est-à-dire le mercredi 07 mars 2018 et a enregistré la contribution de plusieurs personnels des FAB dont la liste est établie dans le procès-verbal joint à ce rapport. Au total, au jour du 08 mars 2018, il a été collecté la somme de trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt-cinq (3 389 525) francs CFA. La collecte se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars afin de recevoir la contribution de l'ensemble du personnel des FAB. Les fonds récoltés seront destinés aux orphelins d'anciens personnels féminins des FAB décédés en service. Pour se faire, il sera procédé à un recensement desdits personnels par composantes et à la prise de contacts avec leurs enfants. En fonction des besoins et des priorités de ces derniers, la commission procédera à une répartition des fonds.

Le tournoi étant inter-forces, les participantes provenaient de toutes les composantes des FAB et étaient au nombre de cent trente-six (136) ; sous-officiers, militaire du rang, d'équipage et aviateurs confondus. Au total, il a été procédé

à une distribution de 26 médailles (or - argent- bronze), d'une somme de cinq cent soixante-dix mille (570 000) francs CFA, d'un grand trophée et de deux mini trophées aux meilleures compétitrices. En outre chaque participante a reçu un T-shirt marqué au logo de l'évènement. Le tournoi a été encadré par les moniteurs spécialistes EPMS des FAB qui ont également procédé à l'entraînement des joueuses de ballon militaire quelques jours avant le match. La compétition d'athlétisme a été dirigée par deux professionnels membres de la Fédération Béninoise d'Athlétisme. La célébration de la Journée Internationale des Femmes militaire sous le format de cette édition 2018 a permis de donner une nouvelle envergure à l'évènement au sein des FAB. Cette célébration a été l'occasion en premier lieu de poser un regard rétrospectif sur la contribution du personnel féminin aux missions opérationnelles des FAB ; ce qui a permis de nourrir la réflexion sur les causes de l'insuffisance de cette participation et de trouver des moyens concrets de l'améliorer. En deuxième lieu, elle a permis de susciter l'engouement du personnel féminin à la participation aux activités sportives individuelles et collectives. Pour finir, elle a permis au haut commandement militaire de prendre la mesure de la pratique du sport par le personnel au sein des Forces Armées Béninoises.



Lieutenant de Vaisseau
BOUARI Silifatou,
Présidente du Comité
d'organisation de la JIF
2018



Cas des PFAB du 6^{ème} Bataillon interarmes



Soldat de 1^{ère} Classe
KILEMA Mariatou

Les personnels féminins des Forces Armées Béninoises (-FAB) jouent un rôle prépondérant aux côtés de leurs camarades hommes en ce qui concerne les différentes missions qui leur sont assignées. Cependant, les femmes sont pour la plupart du temps occultées au détriment des hommes qui ont un effectif conséquent par rapport au leur. Par exemple au 6^{ème} Bataillon Interarmes (BIA), elles ne font qu'environ 4% de l'effectif du bataillon.

Personnels féminins présents engagés dans les servitudes

Naguère les postes de garde n'étaient pas nombreux. Mais depuis l'avènement du nouveau commandement et la démobilisation des appelés du contingent 2015, il a été remarqué la floraison des postes de garde pour les différents bataillons. Ce fait a eu pour conséquence de solliciter un peu plus tout le personnel dans l'exécution de ses missions évidemment. Avec le poids des pesanteurs socioculturelles et de la tradition sur la présence de la femme dans son foyer, la vie familiale a pris une autre tournure. La confiance dans le couple a pris un coup en raison des absences répétées. Tout ceci est dû à la pression des servitudes qui obligent davantage à passer moins de temps à la maison et en famille.

Personnels féminins nourrices

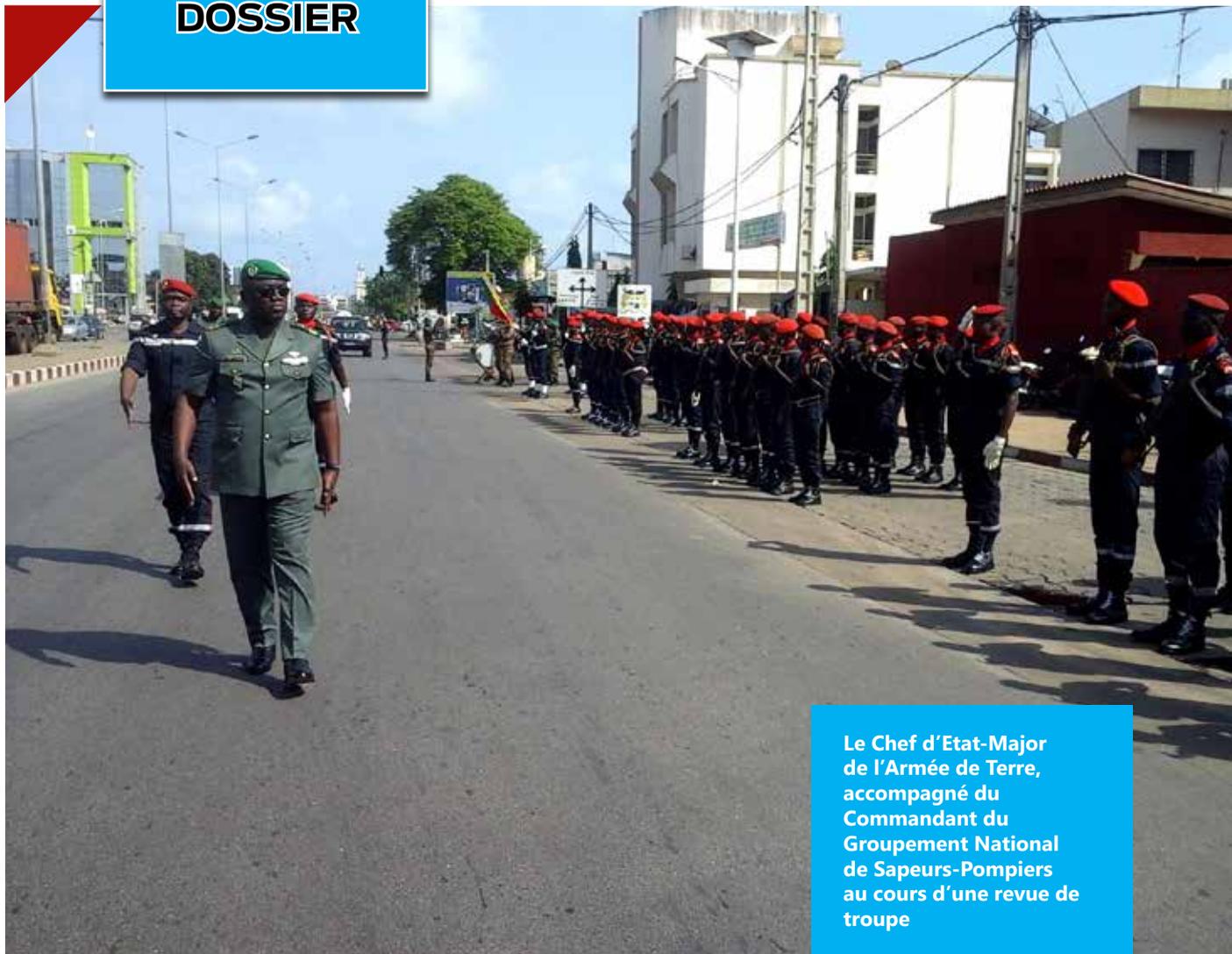
Dès que le personnel féminin des FAB commence la maternité, de nouveaux défis surgissent tels que suivre les soins prénataux et répondre dans le même temps aux contraintes du service. En plus

après l'accouchement il devient encore bien difficile de pouvoir suivre le rythme imposé par le service et les soins de l'enfant. A tout cela, vient des fois s'ajouter la pression des parents des conjoints. En clair, on sent en fait que grand-chose n'a été prévu pour faciliter la tâche à la femme de servir dans les FAB. Et c'est fort de tout ceci que le commandement est prié de créer des crèches et garderies afin que les nourrices puissent y déposer leurs enfants pendant le temps de service. Aussi serait-il souhaitable que des faveurs particulières soient accordées aux nourrices dans le cadre du service.

Malgré toutes les difficultés qui émaillent la vie dans les FAB pour le personnel féminin, c'est toujours avec fierté et honneur qu'elles servent le pays par la force des armes. C'est l'occasion d'encourager mes sœurs à ne pas baisser les bras et de continuer par servir les FAB avec dévotion et abnégation pour qu'un jour l'égalité homme-femme soit une réalité.

Pour finir, je voudrais tout particulièrement profiter de la journée du 08 mars 2018, pour lancer un plaidoyer au Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre au nom des femmes militaires du 6^{ème} BIA pour une plus grande représentativité au sein des missions de maintien de paix.

Note : Ma plume est une rubrique réservée à tout militaire désirant développer un thème de culture générale.



Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, accompagné du Commandant du Groupement National de Sapeurs-Pompiers au cours d'une revue de troupe

GROUPEMENT NATIONAL DE SAPEURS-POMPIERS

Un corps d'élite sous double tutelle

De par sa particularité, le Groupement National de Sapeurs-Pompiers du Bénin est placé sous la double tutelle du Ministère de la Défense nationale et de son homologue chargé de l'Intérieur et de la sécurité publique. Au quotidien, ce corps d'élite de l'Armée de Terre intervient partout pour apporter secours et assistance aux populations en détresse.

La Rédaction

Créé en décembre 1953, le Service des incendies a subi plusieurs transformations avant de devenir à la faveur du Décret n° 90-192 du 20 Août 1990, le G.N.S.P : Groupement National de Sapeurs-Pompiers. Le Corps des Sapeurs-pompiers est aujourd'hui une unité militaire incluse dans l'Armée de Terre en application de la loi n° 90-016 du

18 Juin 1990. Cheville ouvrière de la Protection Civile Béninoise, le GNSP est une unité d'intervention mise à la disposition du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique « Pour emploi » par le Décret n° 98-263 du 1er Juillet 1998.

Vers une couverture intégrale du territoire

Avec les 17 centres de secours, le

Bénin dispose de fait d'une unité de sapeurs-pompiers dans 14 communes sur les 77 que compte le pays. A ce stade, le taux de couverture du territoire est évalué à 22,07 % environ. Afin de réduire les délais d'interventions, la création des unités de sapeurs-pompiers dans chaque commune augmentera le maillage territorial et donc la visibilité du corps pour s'adapter à la



décentralisation.

En attendant, le GNSP s'appuie parfois sur les sapeurs-pompiers civils dans certaines contrées. C'est le cas de la commune de Djougou où on observe une parfaite collaboration entre les Sapeurs-Pompiers civils et le GNSP. Ici, par exemple, le GNSP intervient à leurs côtés comme renfort pour toutes les sollicitations.

Comment devient-on sapeur-pompier?

Le Groupement National de Sapeurs-Pompiers(GNSP) est un des corps d'élite de l'Armée de Terre. A ce titre, n'y accède pas qui veut. Mais qui remplit les conditions intellectuelles et physiques. Pour y être incorporé, il faut satisfaire à des critères bien définis. D'abord et avant tout il faut être "militaire". Ensuite l'incorporation au niveau du GNSP se fait de deux manières pour toutes catégories confondues. Primo, cela se réalise par affectation directe d'une unité militaire des Forces Armées Béninoises vers le GNSP. En effet après la formation commune de base au centre de formation militaire de Bembèrèkè (CFMB), l'Etat-Major de l'Armée de Terre (EMAT) octroie au GNSP un effectif déterminé pour servir

dans ce corps. Secundo, on peut intégrer le GNSP par l'obtention d'un diplôme qualitatif option sapeur-pompier. Aussi est-il autorisé à tous les personnels militaires non officiers, qui le désirent, de postuler aux stages internes de l'EMAT pour l'obtention du Certificat de Qualification Militaire N°1 (CQM1) option Sapeur-Pompier pour les Militaires du rang et du Brevet de Qualification N°1 (BQ1) option Sapeur-Pompier pour les Sous-officiers. Enfin pour les officiers, l'accès au GNSP s'opère au niveau du choix des armes à la fin de la For-

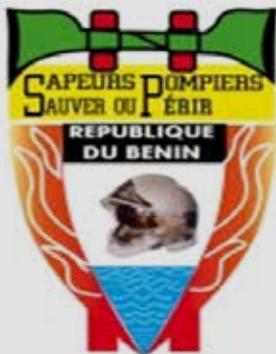
mation Initiale des Officiers (FIO), ou après le stage d'application option Sapeur-Pompier.

Prise de commandement successif au GNSP

- Colonel Espéran NOUTAI de 1987 à 1993
- Colonel Jonas HOUANSOU de 1993 à 1998
- Colonel Emmanuel AKPONA de 1998 à 2001
- Colonel Désiré KADJA de 2001 à 2005
- Colonel Laurent AMOUSSOU de 2005 à 2012
- Colonel Jean-Marie AHODI de 2012 à 2013
- Colonel Armand HOUENOU de 2013 à 2015
- LT-Colonel Gildas N'DAH-SEKOU de 2015 à ce jour



Le Lcl N'DAH-SEKOU Gildas (à droite), Commandant du GNSP, en compagnie de son adjoint Lcl SANNI Gomina lors d'une intervention sur le terrain



12054, c'est le nombre d'interventions toutes catégories confondues effectuées par les différents centres de secours au cours de l'année 2017. Ces sorties des soldats du feu sur le terrain à la rescousse des populations en détresse concernent essentiellement les cas d'incendie, d'accidents de la voie

Interventions tous azimuts

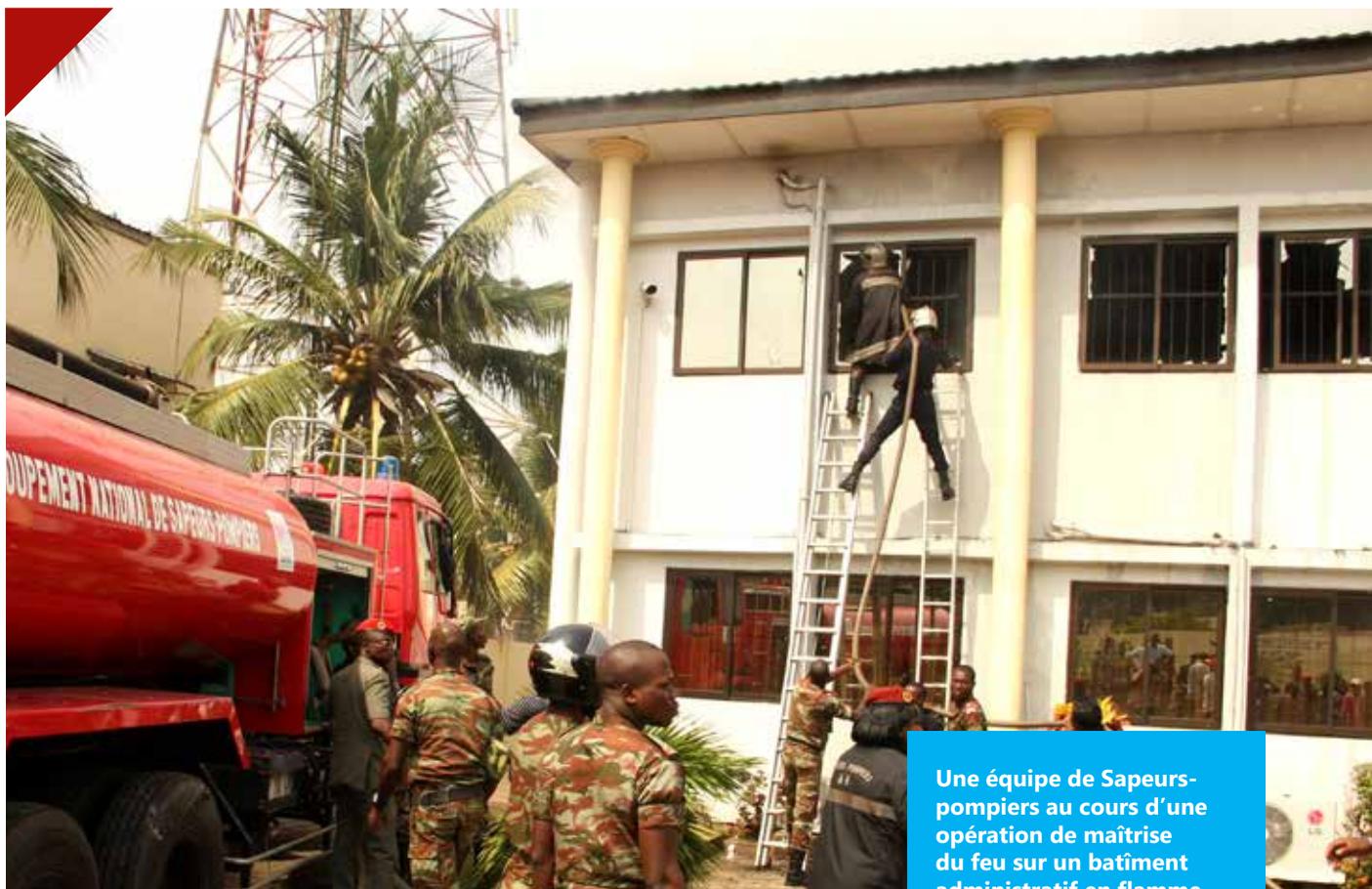
publique et d'assistance à personne en danger. Les statistiques révèlent que ce sont les accidents de la voie publique, avec 4648 interventions, qui ont le plus sollicité les équipes de secours.

En ce qui concerne les risques d'incendie et de panique dans certains établissements répertoriés de la place, il est mis en place un dispositif de prévention à travers des missions de pré-positionnement de personnels et de moyens de secours.

Par ailleurs quelques interventions majeures ont marqué l'année 2017. Il s'agit notamment de la collision entre deux camions le 9 décembre avec à la clé une victime décédée avant l'arrivée des secours ; d'un incendie à Zounhoué, une localité de la commune de Toffo, le 12 décembre et de la perte de contrôle

d'un conducteur de camion suite à l'éclatement d'un de ses pneus le jeudi 28 décembre avec un bilan de six victimes dont deux décédées avant l'arrivée des secours.

Ainsi avec 17 centres de secours, le GNSP marque sa présence effective dans 14 communes, ce qui visiblement est insuffisant pour couvrir l'ensemble du territoire national. Et dans la perspective de réduire les délais d'intervention, il est prévu la création de nouvelles unités de Sapeurs-Pompiers à Djougou, Pobè, Aplahoué. De manière globale, les personnels du GNSP accomplissent quotidiennement leurs missions en assurant la protection des personnes et la sauvegarde de leurs biens.



Une équipe de Sapeurs-pompiers au cours d'une opération de maîtrise du feu sur un bâtiment administratif en flamme

SOLDATS DU FEU

24 heures chrono chez les pompiers

Il n'y a pas de jours où ils ne sont au front. Sous le soleil comme sous la pluie, les Sapeurs-Pompiers sont appelés à intervenir partout. Ces soldats du feu volent au secours des populations en détresse au péril de leur vie. Leur devise : « Sauver ou Périr ».

La Rédaction

L'horloge affiche 7h45mn. Mais déjà en ce début de matinée du 26 mars à Cotonou, c'est le branle-bas au Quartier Général du Groupement national des sapeurs-pompiers (GNSP). C'est ici que se trouve également la base du centre de secours de Cotonou Saint-Jean, l'un des points stratégiques d'assistance aux victimes d'accident et de maîtrise des incendies au Bénin. Comme à l'accoutumée, avant les premiers rayons du soleil, les soldats de feu démarrent la journée par le même rituel : le footing pour certains, la musculation pour

d'autres. Aussitôt cette mise en condition terminée, tous se ruent à 8 heures tapantes au rapport. C'est le rendez-vous quotidien où les consignes de la journée sont passées. L'équipe en service depuis la veille passe le relais à la garde montante, prête à intervenir. Et c'est partir pour 24 heures...

Cette garde est répartie en deux groupes. Le premier, qui se porte vers le fourgon pompe tonne, a pour mission d'intervenir en cas d'incendie et de sauvetage en excavation. Quant au second, qui utilise les véhicules de secours et d'assistance à victime (VSAV), il s'occupe

essentiellement des cas d'accidents de la voie publique. Mais avant la première intervention de la journée, on passe au crible tout le matériel : vérification de l'état des engins, nettoyage des équipements et désinfections des ambulances. Rien n'est négligé, prudence oblige.

Maintenant l'équipe de la journée est en place, prête à répondre à toutes les urgences. « Le centre de traitement des appels assure la réception de tous les appels d'urgence et se charge d'informer le centre de secours le plus proche pour intervention », explique le Sergent Chef Frédéric AGBOTRO, Chef centre.



Aussi bien au Quartier Général que dans tous les centres de secours répartis sur l'étendue du territoire national, il y a en permanence des soldats de feu prompts à l'action. Il suffit de sonner le 118, célèbre numéro vert pour joindre un centre de secours des sapeurs pompiers.

Sur les chapeaux de roues

Il est presque 13h30, quand un septuagénaire, un brin affolé, se porte vers le poste de garde. Il sollicite une intervention peu ordinaire : aller chercher un malade mental, en pleine eucharistie sur une des paroisses de la place, pour le conduire dans un hôpital psychiatrique sans perturber le cours de la messe. Sa demande renseignée, l'alarme retentit. C'est la première intervention de la journée. Le véhicule de secours avec ses occupants à bord quitte en trombe la base, toute sirène hurlante. Direction : paroisse Saint Michel de Cotonou, en plein centre ville.

En quelques minutes, l'équipe du Sapeur pompier de 1^{ère} classe Hubert DOUGBA débarque sur les lieux. Elle repère rapidement sa cible, mais ne peut intervenir. « il faut attendre la fin de la messe pour éviter de perturber ou d'interrompre l'office religieux en cours », confie le chef d'équipe. Mieux, ajoute-t-il, ce type d'intervention requiert à la fois du tact et de la discrétion pour ne pas éveiller l'attention ou les soupçons du sujet. Cette fois-ci, il s'agit d'une dame, la quarantaine, bien connue des services du Centre national hospitalier psychiatrique Jacquot.

La messe prend fin, c'est le moment d'entrer en scène. Mais la dame, serrant un enfant d'environ 5 ans dans ses bras, oppose farouchement une résistance. Elle refuse de se laisser embarquer dans le véhicule de secours. « C'est une intervention délicate », reconnaît un des pompiers. Tandis qu'une discussion s'engage entre l'équipe de secours et les parents de la jeune dame, celle-ci tente de prendre le large. Mais elle ne réussit pas à échapper à la vigi-

lance des pompiers. En quelques fractions de secondes, elle est maîtrisée et aussitôt conduit vers un centre psychiatrique.

Parfois, renseigne le Sergent Chef Frédéric AGBOTRO, « nous encourageons des risques de procès dans ces types d'intervention. On nous accuse à tort de faire usage de la force pour maîtriser par exemple les malades mentaux ». « Que faire alors quand le malade vous viole et oppose une résistance », s'interroge-t-il, très perplexé.

Sans répit

Le retour à la base a été de courte durée. A 15 h 16, l'alarme retentit à nouveau. C'est un appel en provenance d'Akpakpa, le gros faubourg situé de l'autre côté du pont. Ce n'est pas leur zone d'intervention, mais ils doivent s'y rendre. Car leurs camarades de Sodjèatimè qui devraient s'en occuper sont sur un autre front. Douze minutes plus tard, l'équipe d'intervention, mal renseignée, se perd dans les dédales d'Akpakpa. Elle rappelle la base pour obtenir plus de précision sur le site sinistré. Mais sur le terrain, rien n'est à signaler. C'est une fausse alerte. « Cela arrive souvent », souffle le chef d'équipe qui déplore néanmoins la perte de temps et d'énergie.

Entretemps la sonnerie de manœuvre de garde sonne. Il est

16h. C'est le rassemblement. Sous la direction du chef de garde, le Sergent Ahmadou Moukaram OLAÏTAN, par ailleurs instructeur, l'exercice du jour porte sur un cas d'accident de voie publique. Il est question, selon l'instructeur, d'apprendre à ses hommes à travailler en équipe et à perfectionner leurs techniques de sauvetage des victimes d'accidents. Tout un cours de renforcement des capacités...

C'est en plein exercice que l'alarme retentit de nouveau. Il est 16 heures 38 minutes. L'équipe s'empresse de se mettre en route. En moins de cinq minutes, l'ambulance des pompiers s'immobilise devant un cabinet d'avocat à Ganhi, le remuant quartier des affaires de la capitale économique. Selon les informations recueillies sur place, l'homme visiblement inconscient gisant sur le sol est un visiteur qui, semble-t-il s'est évanoui dès son arrivée. Maintenant, il faut le descendre de l'étage à travers des escaliers dont la pente est raide. En un clin d'œil, la victime est conduite vers l'ambulance, et évacuée illico presto au service des urgences du CNHU.

17h 42, urgence signalée à nouveau. Il s'agit d'un accident de la circulation à Wologuèdè, à quelques encablures de l'hôtel de ville. En un temps, deux mouvements, les pompiers sont sur les lieux. Seu-





Et ça recommence...

A 20h 34, le bruit strident de l'alarme remobilise l'équipe pour une nouvelle intervention. Cette fois-ci, on signale un cas d'évacuation d'une femme en travail à Aglagandan, un quartier périphérique de l'est dans la commune voisine de Sèmè-Podji. Mais arrivée dans le centre de santé indiqué, l'équipe de sauveteurs constate que les renseignements recueillis au téléphone se révèlent erronés.

Par contre cette nuit, la garde n'a pas été mouvementée. Le seul cas d'accident signalé aux environs de 4h du matin est le fait d'un individu qui conduisait sa moto dans un état éthylique. Il a été évacué sur l'hôpital Saint Luc

A 5h 30, la sonnerie de réveil remet tout le monde debout. Elle annonce une nouvelle journée. On s'affaire de partout : footing par ci, renforcement musculaire par là. C'est dans ce bruissement d'activités qu'à 6h 50 l'alarme retentit une énième fois. Un cas d'accident est signalé. L'équipe de secours s'ébranle vers le lieu du drame. Mais sans le Sp1 Hubert DOUGBA, le chef de bord des dernières 24 heures. Il est resté au centre pour produire le rapport d'une journée rondement achevée. Son collègue, le Caporal Chef Romaric GBAGUIDI, se prépare déjà à prendre la relève avec son équipe. Une nouvelle journée démarre encore chez les soldats du feu. Sans répit.

lement les victimes sont déjà évacuées dans une clinique privée de la place. L'équipe fait demi-tour et retourne à sa base.

Mais point de répit. A 18 h 35, le centre des appels reçoit une alerte du commissariat spécial de Dantokpa, le plus grand marché du pays. Un individu en garde à vue s'est subitement écroulé, et ne réagit plus. Mais dès l'arrivée des sauveteurs, ils constatent la supposée victime ne souffre d'aucun malaise. Démasqué, il s'est dépêché de se relever.

Moins d'une heure de temps après l'incident de Dantokpa, voici qu'à 19 h 28 un cas d'accident est signalé à Gbégamey, en face de l'agence de la Société nationale des eaux du Bénin (Soneb). Mais comme par enchantement, les accidentés ont quitté les lieux avant l'arrivée des pompiers, 4 minutes chrono plus tard. « C'est des situations que nous vivons au quotidien. Quand il n'y a ni casses ni blessés, certains préfèrent continuer leur chemin que d'attendre les équipes de secours », remarque un des pompiers.

Le Cross-pompier

Etant entendu que Le GNSP est un corps d'élite des forces de défense et de sécurité du Bénin, la condition physique constitue un gage pour maintenir la forme et la bonne santé de son personnel. C'est dans ce cadre que le Groupement National de Sapeurs-Pompiers (GNSP) organise, en plus des activités sportives traditionnelles hebdomadaires, un cross de 10 kilomètres dénommé «Cross-Pom-

pier». C'est un cross mensuel qui se déroule chaque dernier vendredi du mois dans la ville de Cotonou. Il regroupe le personnel des unités de sapeurs-pompiers environnantes afin de créer la cohésion entre les différentes catégories (officiers, sous-officiers et militaire du rang) et les différentes compagnies. A la fin de chaque cross, les trois meilleurs chez les hommes et chez les dames reçoivent des prix et des trophées

d'encouragement. A la fin de l'année, les trois meilleurs des deux catégories durant toute l'année se retrouvent pour une compétition finale et les meilleurs repartent avec un trophée dans une ambiance festive. Au-delà des prix et trophées symboliques attribués, l'ambition du Commandant le GNSP à travers ce cross est de faciliter l'épanouissement des hommes d'une part, et l'esprit d'équipe et de cohésion d'autre part.

Morts les armes à la main

Dans l'anonymat, ils ont sacrifié leur vie pour en sauver d'autres. Fidèles à la devise des Sapeurs-Pompiers « Sauver ou Périr », deux soldats du feu appartenant au Groupement National de Sapeurs-Pompiers sont tombés au front, les armes à la main. C'était lors de deux interventions, l'une à Cotonou en 2010 et l'autre à Dassa en 2016.

Cne DEGBEGNON Nestor Y.

Ils sont prêts à sacrifier leur vie pour en sauver d'autres. Et chaque jour, les soldats du feu donnent la preuve de leur bravoure sur tous les fronts où ils sont appelés à sauver des vies, à secourir des personnes souffrantes ou en détresse. Pour eux, « Sauver ou Périr », la devise du Groupement National de Sapeurs-Pompiers (GNSP), n'est pas un slogan creux. C'est un sacerdoce.

Parfois, ce sens aigüe du devoir leur coûte la vie. C'est le cas du Caporal-chef DJOSSOU Raoul, ce soldat du feu qui a péri ce 4 Septembre 2016 en tentant de sauver des vies humaines. Ce jour, alors qu'il rentrait de week-end en famille à Porto-Novo pour se rendre dans son unité à Dassa-Zoumè par un moyen de transport en commun (minibus), le véhicule fit un accident et prit feu à Gankpétin, un village de Panhouignan. Après avoir réussi à se soustraire lui-même du véhicule en flamme, l'altruiste et vaillant sapeur-pompier s'était engagé à nouveau dans le brasier pour tenter d'y soustraire une mère et sa fillette. Malheureusement, le réservoir explose et fait plusieurs morts. Il sera lui-même grièvement brûlé. Evacué au Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU), il rendit l'âme une semaine plus tard malgré le soutien spontané de tous les sapeurs-pompiers.

Qui était le Caporal-Chef DJOSSOU Raoul ?

Né le 07 Octobre 1981 à Porto-Novo, il a fait ses études scolaires jusqu'en classe de Seconde. Il sera ensuite incorporé dans les Forces Armées Béninoises (FAB) le 30



Caporal-Chef DJOSSOU Raoul

septembre 2003 sous le matricule 29863. Après sa Formation Commune de Base (FCB), il servira dix-huit mois au 7ème Bataillon interarmes à Kandi avant de passer avec succès le test de recrutement de personnels au profit du GNSP en Novembre 2005. Dans cette arme, il sera formé pour secourir, et il servira dans un premier temps au centre de secours de Porto-Novo jusqu'en 2015 puis, au centre de secours de Dassa jusqu'au 10 septembre 2016. Pendant toutes ces années, au sein de différentes équipes de secouristes, il a dévoué sa vie aux personnes en détresse (victimes d'accidents, d'incendies et autres sinistres). C'est à juste titre qu'il a été félicité par le Ministre de l'intérieur pour son abnégation et son professionnalisme au sein de l'équipe qui était intervenue pour l'extinction de l'incendie survenu au Ciné Iré Akari le Mardi 13 Juin 2006.

On l'appelait SP2 ADJIGBE T. François

Premier Sapeur-Pompier béninois mort au feu, ADJIGBE T. François a péri en pleine intervention, le 5 mars 2010. Ce jour funeste, l'équipe de secours dont faisait partie le brave soldat du feu s'était rendue à Irédé, un quartier situé à l'est

de Cotonou pour une intervention d'urgence. En effet, le centre de secours a été informé d'un cas d'incendie survenu au 3ème étage d'un immeuble. Selon les informations recueillies sur place, la pièce en flamme servirait au stockage de matériels informatiques et d'autres objets divers. Malheureusement l'intervention s'était révélée très difficile pour deux raisons essentielles. La première est liée à la fermeture des communications existantes à laquelle l'équipe de secours s'était retrouvée confrontée face à la furie des flammes. La deuxième, qui n'était que la conséquence de la première, est la quasi-impossibilité à aérer les différentes pièces de l'immeuble en feu. C'est lors d'une des manœuvres pour maîtriser le feu que le SP2 ADJIGBE T. François s'était écroulé. Celui qui répondait au matricule 33371 venait ainsi de tomber au front, les armes à la main. Aujourd'hui plus qu'hier, ces deux vaillants soldats du feu restent gravés dans la mémoire de leurs frères d'armes.

En la mémoire de ces héros anonymes, et comme il est de tradition dans toutes les unités de pompiers, tous les lundis matin, ils répondront à l'appel des noms de leurs défunts camarades : MORT AU FEU !



SP2 ADJIGBE T. François

ENTRETIEN AVEC LE LCL N'DAH-SEKOU GILDAS, COMMANDANT DU GROUPEMENT NATIONAL DE SAPEURS-POMPIERS

«Le GNSP est la cheville ouvrière de la Protection Civile»

Commandant du Groupement National des Sapeurs-Pompiers depuis 2015, le Lieutenant-colonel N'DAH-SEKOU Gildas se préoccupe de l'état de vétusté des équipements et matériels des centres de secours implantés sur toute l'étendue du territoire national.

La Rédaction



Lieutenant-colonel N'DAH-SEKOU Gildas, qu'est-ce qui justifie la double tutelle du Groupement National de Sapeurs-Pompiers ?

Je voudrais rappeler à toutes fins utiles que le Groupement National de Sapeurs-Pompiers (GNSP) est une unité militaire de l'Armée de Terre. De ce fait, la carrière professionnelle est gérée par le Ministère de la Défense. Mais

compte tenu des missions spécifiques qui lui ont été confiées à savoir « assurer en toutes circonstances, sur l'ensemble du territoire national, la protection et la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement contre l'incendie, les périls, accidents et catastrophes de toute nature », le GNSP est la cheville ouvrière de la Protection Civile Béninoise, une unité d'intervention mise à la dis-

position du Ministère en charge de l'Intérieur et de la Sécurité Publique pour emploi.

Que dites-vous de l'insuffisance des équipements et matériels roulants ?

Ce n'est un secret pour personne que nos équipements et matériels roulants sont dans un état plus ou moins vétustes. Avec les moyens d'intervention vieilliss-

sant dont dispose actuellement le GNSP, les délais d'intervention pourraient se voir rallongés du fait du nombre d'indisponibilités notées sur ces moyens de secours. Fort heureusement, la complémentarité entre les Centres de Secours du Groupement National de Sapeurs-Pompiers justifie l'efficacité croissante que les populations reconnaissent aux interventions surtout à Cotonou, la capitale économique, et ses environs. Il convient cependant de se préoccuper de la vétusté des moyens de secours et du manque cruel d'équipements de protection pour les Sapeurs-Pompiers. Il urge que de nouveaux moyens roulants soient acquis afin de maintenir le niveau de couverture opérationnelle acquis.

Quelles sont les perspectives à l'horizon ?

Dans mon plan d'action, qui s'inscrit en droite ligne des directives de la hiérarchie militaire, je travaille à faire du Groupement National de Sapeurs-Pompiers du Bénin, le recours le plus fiable des populations en cas de détresse et de catastrophe. C'est pourquoi le Haut Commandement Militaire s'active à doter progressivement toutes les 77 communes du Bénin d'au moins un centre de secours. Ce qui permettra ainsi de rapprocher les secours des populations. De même s'il est prouvé que les

sapeurs-pompiers sont vraiment prompts à se rendre sur intervention, les nombreuses défaillances du 118 agissent fortement sur les alertes des unités d'intervention. Cet état de chose rallonge parfois énormément les délais d'intervention. Il serait aussi souhaitable que ces pannes soient remédiées pour le bonheur des populations.

Quel est votre appel à l'endroit de la population ?

Pour la protection de leur inté-

grité physique et la sauvegarde de leurs biens, les populations peuvent être rassurées de trouver toujours disponibles en tout temps et en tout lieu à leurs côtés, les braves soldats du feu du Groupement National de Sapeurs-Pompiers du Bénin. Malgré les moyens très modestes dont ils disposent, ils sont prêts à honorer leur devise: « Sauver ou Périr »

Un remarquable parcours

A seulement 46 ans, le Lieutenant-colonel N'DAH-SEKOU Gildas Hervé Tikpatimah commande le Groupement National de Sapeur-Pompiers (GNSP), et ce depuis 2015. Il est titulaire d'un Master 2 en Stratégie, Défense, Sécurité, Gestion des Conflits et des Catastrophes obtenu à l'Université de Yaoundé II SOA en 2014. La même année, il décroche avec brio son Brevet de l'Ecole de Guerre au Cameroun. Ce parchemin vient à la suite d'une série de diplômes et certificats engrangés au fil des années. En 1999, il obtient son Brevet d'Officier à Coëtquidan en France. Quatre ans plus tard, il passe le cap du Diplôme des commandants d'unités et du cours de capitaine à Thiès au Sénégal. En 2008, il rentre de Koulikoro au Mali avec son Diplôme d'Etat-major en poche. A tout cela s'ajoute un Brevet de prévention contre les risques d'incendie et de panique.

Avant d'être promu à son actuel poste de Commandant du Groupement

National de Sapeurs-Pompiers, le Lieutenant-Colonel N'DAH-SEKOU Gildas avait occupé plusieurs postes de commandement au sein des Forces Armées Béninoises. Entre autres, on peut citer : Commandant de compagnie départementale (Borgou-Alibori puis Littoral), Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de Protection Civile, Chef Service des Affaires Disciplinaires et Contentieuses à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense Nationale. Cet ancien enfant de troupe du Prytanée Militaire de Bembèrèkè est également l'un des instructeurs béninois dont la compétence et l'expertise sont reconnues à l'international.

Le Lieutenant-Colonel N'DAH-SEKOU Gildas compte aussi à son actif plusieurs décorations dont celle d'Officier de l'Ordre National du Bénin et de Chevalier de l'Ordre National du Bénin. Il a reçu maintes félicitations, à la fois de la hiérarchie militaire que du Ministre en charge de l'Intérieur. Marié, il est père de quatre enfants.



118

Il est mis gratuitement à la disposition des populations le téléphone 118 dans le but de permettre à ces dernières de bénéficier des services de secours d'urgence. Le téléphone 118 permet aux unités d'intervention du GNSP de pouvoir réagir avec célérité, à chaque demande de secours. Il permet également de répondre avec promptitude et efficacité à toutes les demandes de secours provenant des populations. Ce numéro vert permet aux populations de pouvoir joindre facilement à partir de tous les points du territoire national, les services de secours d'urgence, de jour comme de nuit, en cas de besoin.



MISSION D'INSPECTION DE LA DSIA SUR LE THEATRE MALIEN

Le soutien efficace des unités en opeex au coeur des préoccupations

Conformément à la vision de son directeur et à l'instar des unités intérieures, la DSIA est résolument engagée à assurer un soutien permanent et plus efficace aux troupes béninoises en mission sur les théâtres extérieurs.

Intendant Militaire de 2^{ème} Classe IDRISOU Mohamed

Cela fait maintenant plus de deux décennies que les Forces armées béninoises font l'expérience des opérations militaires extérieures dans le cadre des opérations de soutien à la paix initiées sous l'égide de l'ONU ou d'autres organisations régionales et sous-régionales (UA, CEDEAO, etc.). Ainsi, après les expériences du Libéria, de la Guinée Bissau, de la Côte d'Ivoire et de la Centrafrique, elles continuent tou-

jours d'appuyer, aux côtés d'autres armées sœurs et avec un professionnalisme avéré et très apprécié, les efforts de la communauté internationale en vue du rétablissement de la paix au Mali, au Congo Démocratique et au Tchad. Actuellement, des contingents béninois sont présents au sein de la MONUSCO, de la MINUSMA et même de la Mission du Bassin du Lac Tchad où elles apportent leur indéniable savoir-faire au service de la normalisation de

ces pays en proie aux guerres et crises ou autres situations attentatoires à la paix et à la quiétude sociale.

Pour leur permettre d'accomplir plus efficacement leurs missions souvent délicates et périlleuses, ces troupes projetées ont besoin de disposer, en tous temps, des moyens et de la logistique nécessaires car, nul besoin de rappeler ici que la pleine satisfaction des besoins d'une troupe en opération



La mission d'inspection de la DSIA visitant le contingent béninois basé à Bamako et la Force de Police Constituée installée à Kidal

troupes sur leur théâtre d'action. C'est à cet égard qu'une délégation de cette grande direction de soutien des FAB s'est rendue au Mali pour s'enquérir des conditions de vie et de travail de nos militaires engagés dans la MINUSMA et plus spécifiquement dans les domaines du soutien qui relèvent de ses prérogatives d'action.

Autorisée par le Commandement militaire et conduite par le Directeur Adjoint, la mission avait ainsi pour but d'inspecter le contingent béninois basé à Bamako et la Force de Police Constituée (FPU) installée à Kidal dans le haut nord du Mali, pour non seulement apprécier, entre autres, l'état du matériel d'habillement, de couchage, de casernement et d'ameublement (HCCA), les conditions de l'alimentation et de la restauration, le soutien administratif et financier, mais aussi et ce faisant, leur témoigner l'attention et l'intérêt du Commandement militaire toujours soucieux de leur bien-être.

Cette mission, qui s'est déroulée du 08 au 18 janvier 2018, a effectivement permis à la délégation de se faire une idée exacte des difficultés de tous ordres que connaissent les

unités béninoises basées à Bamako et à Kidal, et plus spécifiquement les difficultés se rapportant aux domaines de soutien ci-dessus évoqués.

Ainsi, les visites de sites, les séances de travail et les entretiens de la délégation avec les chefs de ces unités et leurs personnels administratifs ont permis d'appréhender l'effectivité et l'acuité des divers problèmes auxquels ils sont confrontés, ainsi que d'autres exigences particulières du terrain que leur impose la mission et qui appellent des réponses rapides et appropriées.

Evidemment, celles-ci ne devraient pas tarder à suivre car le Commandement Militaire est constamment à l'écoute de la troupe où qu'elle se trouve et reste toujours déterminé et prêt à répondre à ses problèmes. Au total, cette visite d'inspection, une première de ce niveau sur le théâtre malien, a été très appréciée par la troupe projetée. La mission a également permis de tirer d'importants enseignements sur les réalités du théâtre, lesquels enseignements seront exploités dans l'intérêt des contingents des relèves ultérieures.

est gage de motivation et d'efficacité du militaire. Le Service de l'Intendance des Armées, en tant que service de soutien, intervient toujours dans la mise en place des moyens de ces contingents en OPEX. Afin de s'assurer de la disponibilité de ces moyens à plein tempset d'apporter les solutions idoines aux problèmes éventuels rencontrés en cours d'opération, l'option privilégiée par la DSIA est d'aller désormais au contact des



**IM1 GAINYO Cyrille,
Directeur du Service de
l'Intendance des Armées**

La sous-région à l'école du Bénin

La réforme de la Force unique de sécurité intérieure, dénommée Police Républicaine, focalise de nombreuses attentions dans la sous-région. A la faveur d'un séminaire régional initié par la Fondation Konrad Adenauer, les textes de la nouvelle institution de sécurité intérieure du Bénin ont fait l'objet de vulgarisation et d'échanges avec des participants venus de la sous-région, les 6 et 7 février 2018 à l'hôtel Golden Tulip de Cotonou.

La Rédaction

Le séminaire régional organisé dans le cadre de son Programme pour le dialogue sur la sécurité en Afrique subsaharienne (SIPODI) vise à favoriser un cadre de dialogue informel entre les parlementaires, en l'occurrence les présidents des commissions permanentes en charge des questions de sécurité, et les professionnels ainsi que la société civile sur la réforme du secteur de la sécurité en Afrique subsaharienne ; vulgariser auprès des organisations de la société civile béninoise les textes régissant cette nouvelle Force et identifier les défis relatifs à la nécessité de rapprocher les services de sécurité des populations par une politique de décentralisation de la Police.

Pour permettre aux participants de mieux comprendre la réforme entreprise par le Bénin et de faire le point sur les défis sur la sécurité intérieure dans les pays de l'Afrique subsaharienne, plusieurs communications ont été présentées aux participants. C'est le Général à la retraite et ancien ministre de l'intérieur, Félix T HESSOU qui s'est chargé de la première présentation. Il était question pour lui de partager avec les participants les objectifs et la démarche de la réforme. Selon sa présentation, à la suite de la décision du gouvernement de réformer le secteur de la sécurité intérieure, une commission a été créée le 26 octobre 2016 avec pour missions de recenser et évaluer les dispositions nécessaires à prendre en vue d'accompagner une grande réforme marquée par la fusion envisagée dans



Nazaire HOUNNONKPE,
Directeur Général de la
Police Républicaine

les délais les plus brefs, des forces de sécurité intérieure actuelles : la police nationale et la gendarmerie nationale ; proposer les projets de textes législatifs et réglementaires devant consacrer ladite réforme et finaliser et présenter au Président de la République, les différents projets de textes. Après quatre mois de consultations et de voyages de travail, la commission a transmis le mardi 18 juillet 2017 son rapport au Chef de l'Etat. Suite aux délibérations du Conseil des ministres, un projet de loi portant création de la Police Républicaine par la fusion de la Police et de la gendarmerie nationale a été votée par l'Assemblée nationale en décembre 2017.

Améliorer l'efficacité opérationnelle

La décision du gouvernement béninois de réformer le secteur de la sécurité intérieure découle de sa volonté d'améliorer l'efficacité

opérationnelle des forces et donc d'assurer une meilleure protection de la population et des biens, et rationaliser la dépense publique. « La Police Républicaine, police du peuple, par le peuple et pour le peuple se veut une force moderne, entièrement vouée à la cause de la Patrie », a souligné le Général à la retraite, Félix HESSOU lors de la présentation. Pour lui, elle rompt avec le carcan du conservatisme congénital, condescendant et inopérant, pour s'orienter vers l'anticipation en amont qui privilégie la collaboration avec la communauté dont elle émane, à la gestion du fait sécuritaire, une osmose qui la valorise, en lui apportant clairvoyance et vigilance. Selon la loi n°2017-41 portant création de la Police Républicaine en République du Bénin, en son article 3, la nouvelle force a pour attributions d'assurer sur toute l'étendue du territoire national l'ordre public et la sécurité intérieure ; la protection des institutions et installations de l'Etat ; le respect des lois et règlements et la protection des personnes et des biens. Elle assure, par ailleurs, les fonctions de police aux armées. Ce séminaire d'échanges dont l'intérêt a été salué par les participants a enregistré comme autres communications, la présentation des initiatives de réforme du secteur de la sécurité en cours dans d'autres pays comme le Togo, la Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Tchad et le Burkina Faso ; le défi de la décentralisation de la Police et l'enjeu de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans les Etats africains relativement stables.

EXPRESSION D'ORIGINE MILITAIRE

Par Colonel Fructueux GBAGUIDI

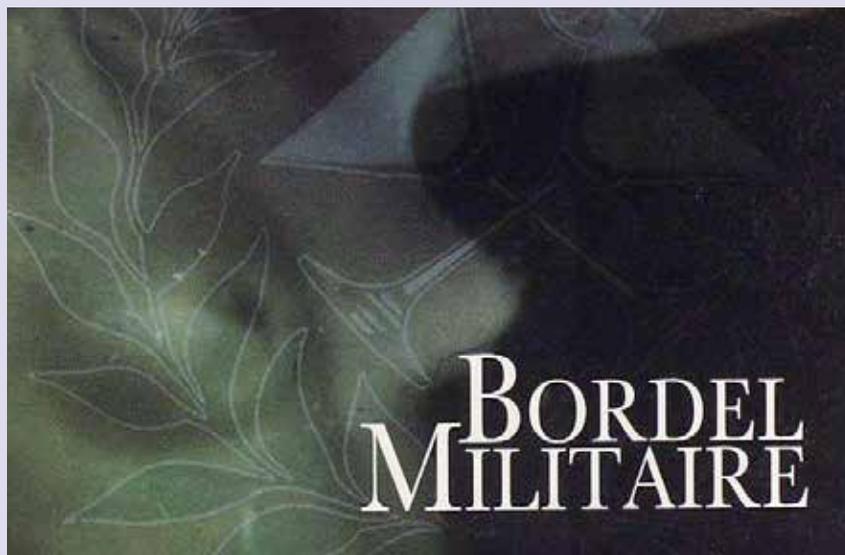


« En prendre pour son grade » : se faire réprimander ou subir une défaite.

Origine: expression française du XX^{ème} siècle où le grade se réfère à la notion de hiérarchie. Elle évoque plus précisément un supérieur qui réprimande un de ses subordonnés. Le verbe prendre signifie ici subir. Cette expression revêt une dimension militaire où les différences de grades permettent aux uns (supérieurs) de faire subir des choses plaisantes ou non aux autres (subordonnés). D'où le sens de se faire sermonner fortement.



« Bordel »



Du proto-germanique bord (« planche ») qui a donné borda en francique. L'ancien français fera évoluer borda vers la forme borde, qui donnera, bor-del, signifiant « petite maison, cabane » puis « maison de prostitution ».

Communément, bordel est synonyme de bazar, de désordre. Originellement, ce mot serait apparu dès 1200 avec un sens similaire à celui d'aujourd'hui. A l'époque dans les ports, les prostituées n'avaient pas le droit « d'exercer » dans l'enceinte. Les marins (sacrés disciples

de Neptune), devaient donc se rendre dans les bordes d'un quartier qui se situait à l'écart.

Le bordel Militaire de Campagne (BMC), réservé à la clientèle militaire a existé autrefois dans les colonies et pendant les campagnes militaires pour « soulager » les militaires en opération.

Le sens « lieu sale, désordonné » est plus récent. On le voit apparaître dans la littérature autour de 1880. Par extension, vers les années 1940, il prendra le sens de « situation complexe, entremêlés, enchevêtré ».

«C'est le bordel» est une expression aujourd'hui utilisée pour désigner une situation chaotique, ou encore un endroit désordonné. Le mot «bordel» n'est de nos jours utilisé que dans son acception figurée, et non plus dans son acception propre, car les maisons closes ont peu à peu disparu de notre environnement.



MÉTIER DE CANONNIER

Formation des personnels et risques

L'Artillerie béninoise repose sur deux bataillons que sont les 1er et le 2ème Bataillon d'Artillerie Mixte (BAM), respectivement implantés à Cana (Zou) et Bembéréké (Borgou). Afin de pouvoir remplir leurs missions, ces bataillons ont besoin d'être animés par des personnels qualifiés qui prennent la dénomination de « canonniers ».

Maréchal des logis POGNON Kouassivi Fréjuce

Tout militaire, selon le rang, peut devenir canonnier ; soit par initiation de jeunes recrues affectées dans l'un des deux bataillons d'artillerie après leur Formation Commune de Base (FCB) ou par spécialisation pour les militaires du rang non gradés appelés à faire partie du peloton préparatoire à l'obtention

du Certificat de Qualification Militaire n°1 (CQM1), option Artillerie et les sous-officiers d'autres armes, titulaires du Certificat de Perfectionnement Inter-Forces (CPIF) et désireux de faire partie du stage préparatoire à l'obtention du Brevet de Qualification n°1 (BQ1), option Artillerie.

Etre canonnier exige avant tout

une aptitude physique inébranlable, une connaissance solide et complète de son arme, une parfaite maîtrise de la tactique générale aux fins de comprendre la manœuvre des unités d'infanterie appuyées ainsi qu'un ensemble de connaissances toutes armes.

De l'initiation de jeunes recrues



Séance de tirs des canonniers au cours d'une manoeuvre

à la spécialisation au métier de canonnier

Après qu'elles soient mutées au 1er ou 2ème BAM, le corps établit une progression de l'instruction militaire spécialisée au profit des jeunes recrues. Cette formation repose essentiellement sur le savoir et le savoir-faire pratique, notamment la parfaite connaissance des armes d'artillerie, l'école de pièces et des notions de topographie indispensables au métier. A l'issue de cette formation d'aptitude à la fonction de canonnier qui dure huit semaines, les recrues deviennent aptes à servir de chargeur-tireur, pourvoyeur ou artificier au sein d'une équipe de pièce. Elles pour-

ront se spécialiser dans l'avenir en postulant graduellement aux stages de l'arme si devenir canonnier demeure le rêve de leur vie professionnelle.

Les stages de spécialisation succèdent dans tous les cas à la vocation d'exercer le métier de canonnier. La spécialisation commence donc dès l'obtention du CQM1 pour les uns ou du BQ1 pour les autres, option Artillerie.

S'agissant du peloton préparatoire à l'obtention du CQM1, option Artillerie, les pelotonnistes reçoivent une formation spécifique beaucoup plus avancée qu'à l'initiation. Par celle-ci, les futurs cadres de l'artillerie béninoise apprendront à exécuter avec délicatesse les opérations de pointage, même à faire office de chef de pièce en cas d'indisponibilité de ce dernier. Ils se familiariseront avec les instruments de travail tactique et technique tels que la boussole, le goniomètre-boussole, la jumelle, le GPS, la carte, le calculateur de composantes de vent (CCV) pour ne citer que ceux-ci. Cette formation dure trois mois et succède à la phase toutes armes (FTTA). Ceux-ci pourront renforcer les connaissances ainsi acquises en postulant plus tard au CQM2 de la spécialité.

D'une durée de six mois, le stage préparatoire à l'obtention du BQ1, option Artillerie peut regrouper à la fois les canonniers sous-officiers initialement spécialisés (titulaires du CQM1 et 2 de l'arme d'artillerie et du CPIF) et ceux venant d'autres armes. Cette formation réserve aux stagiaires, l'aptitude à servir dans plusieurs domaines de la batterie (sol-air ou sol-sol). Cependant, ils pourront être utilisés comme chef de peloton par défaut, sous-officier adjoint, adjudant de batterie, sous-officier de reconnaissance, graphiqueur, sous-officier d'observation, calculateur, pour ne citer que ces fonctions-là. Elle est essentiellement basée sur le renseignement, la préparation et la mise en place des tirs, le commandement et la coordination des activités au

sein de la batterie et bien d'autres notions interarmes.

Seuls les canonniers titulaires du BQ1 et porteurs du grade de maréchal des logis-chef au moins postuleront au BQ2 de la spécialité. Le 1er Bataillon d'Artillerie Mixte reste à ce jour le centre de formation désigné pour les différents stages de la spécialité d'artillerie.

Risques du métier

Il n'y a pas de métier sans risque, dit-on. Le métier de canonnier ne fait pas exception à la règle. Du stockage en passant par le transport pour aboutir à la mise en œuvre des munitions d'artillerie, les canonniers courent d'énormes risques au quotidien. Au cours du survol des projectiles certains peuvent subir une désagrégation. Ce phénomène très redoutable qui, selon le point de désagrégation, est capable de mettre en péril la vie des personnels sis à l'observatoire surtout lorsqu'ils sont en observation axiale. Les personnels militaires et civils qui, au moment du départ du coup se retrouvent sous la trajectoire des tirs sont eux aussi sujets à nombre de désagréments. L'explosion des tubes est envisageable si de nouvelles dotations ne viennent remplacer à temps, le matériel longtemps mis en service et très peu suivi, faute de moyens. A toujours servir les armes d'artillerie, nombre d'entre les canonniers sont atteints de surdité partielle, car présents chaque fois aux alentours du tube-canon au moment du départ du coup.

En dépit de tout ce qui précède, les canonniers gardent le moral haut et travaillent jour et nuit à rendre de nombreux et loyaux services à la nation béninoise. L'entraînement reste au cœur de leur quotidien et leur devise « Plus fort, plus loin, plus précis » est et demeure un leitmotiv.



EQUIPE DE BALLON MILITAIRE

L'incontestable montée en puissance d'une foudre de guerre

L'équipe de ballon militaire du 1er Bataillon des Commandos Parachutistes est de nouveau en jambes. Cette équipe qui enchaîne les matchs face aux équipes adverses a enregistré l'an dernier une série de victoires. Une performance qu'elle compte rééditer encore cette année.

Parachutiste de 2ème classe DANNOU Martial

Une série de victoires et une seule défaite, ce sont les résultats au compteur de l'équipe de ballon militaire du 1er Bataillon des Commandos Parachutistes pour le compte de la saison 2017. Et déjà en ce début de la nouvelle saison, l'encadrement et les joueurs promettent de rééditer l'exploit de la saison écoulée. Leurs premiers matchs de 2018 se sont soldés par des victoires à la satisfaction des autorités du 1er BCP.

Entraînée par un trio (le Sergent-chef GHANABA Jonas, instructeur

de sport du Bataillon, le Sergent CHABI GANRE Mohammed et le Caporal KOUNOUDJI Parfait), cette équipe en dépit des nombreuses activités liées à son corps engrange les succès. Le dernier en date est celui obtenu, le 9 mars 2018, sur les installations du 1er Bataillon Interarmes à Gbada avec le score fleuve de 11 buts à 3. A en croire les encadreurs, leurs poulains sont préparés à infliger la même correction à tous leurs prochains adversaires. Composée majoritairement de militaires du rang et de sous-officiers, cette équipe bénéficie du

soutien du Chef de bataillon SOUNOUVOU Charles, Chef de corps du 1er BCP et de l'ensemble des officiers. Après avoir montré leur hégémonie dans les départements du Zou (où ils sont implantés) et des Collines, les parachutistes commandos joueurs de ballon militaire entendent imposer leurs talents aux autres unités de l'Armée de Terre. La compétition n'étant pas le seul objectif visé, les personnels du 1er BCP profitent de ces différentes rencontres pour entretenir le brassage et la cohésion au sein des différents corps de l'Armée de Terre.



Port Autonome de Cotonou



LE POUMON DE L'ÉCONOMIE BÉNINOISE



Boîte postale N° 927
Téléphone: +229 21 31 52 80
Fax: +229 21 31 28 91

E-mail : pac@leland.bj
Cotonou – Bénin

